



Syria
Archéologie, art et histoire

91 | 2014
Varia

Notes d'archéologie et d'architecture orientales 17 - De la strate à la « couche architecturale » : réexamen de la stratigraphie de Tuttub/Khafadjé

Jean-Claude Margueron



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/syria/2708>
DOI : 10.4000/syria.2708
ISSN : 2076-8435

Éditeur

IFPO - Institut français du Proche-Orient

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2014
Pagination : 127-171
ISBN : 9782351597149
ISSN : 0039-7946

Référence électronique

Jean-Claude Margueron, « Notes d'archéologie et d'architecture orientales 17 - De la strate à la « couche architecturale » : réexamen de la stratigraphie de Tuttub/Khafadjé », *Syria* [En ligne], 91 | 2014, mis en ligne le 01 juillet 2016, consulté le 04 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/syria/2708> ; DOI : 10.4000/syria.2708

NOTES D'ARCHÉOLOGIE ET D'ARCHITECTURE ORIENTALES

17 - De la strate à la « couche architecturale » : réexamen de la stratigraphie de Tuttub/Khafadjé

II – Les temples

Jean-Claude MARGUERON *

Professeur des Universités e. r., directeur d'études à l'EPHE IV

Résumé – À la suite de l'analyse présentée dans *NAAO 16*, qui avait conduit à diminuer le nombre des strates urbaines admises jusqu'à présent, la même méthode est cette fois appliquée à la stratigraphie habituellement admise du temple de Sin qui prolonge la cité vers l'est : les couches architecturales définies en *NAAO 16* s'y retrouvent de façon identique et permettent de définir quatre temples de Sin au lieu des dix définis lors de la fouille. Une restitution de Sin D (anciennement Sin IX) est proposée à la fin de l'analyse.

Mots-clés – Khafadjé, Tuttub, Temple de Sin, Espace central, Lieu Très Saint, Escalier, Étage, Niveau d'usage, Couche architecturale, Infrastructure compartimentée, Urbanisme

Abstract – Following the analysis presented in *NAAO 16*, who had led to decrease the number of strata urban admitted until now, the same method is this time applied to the stratigraphy usually admitted by the temple of Sin which extends the city eastward: the architectural layers defined in *NAAO 16* find themselves there in a identical way and allow to define four temples of Sin instead of ten defined during the excavation. A restitution of Sin D (formerly Sin IX) is proposed at the end of the analysis.

Keywords – Khafadjeh, Tuttub, Temple of Sin, Central space, Lieu Très Saint, Stair, Floor, Level of use, Architectural layer, Divided infrastructure, Town planning

ملخص – بعد التحاليل التي أجريت في *NAAO 16* والتي أدت إلى تقليص عدد الطبقات الحضرية المقبولة حتى الوقت الحاضر. طبقت نفس المنهجية هذه المرة على التسلسل الطبقي. المقبول عادة. في معبد سين الذي يمد المدينة نحو الشرق: توجد الطبقات المعمارية المحددة في *NAAO 16* هنا بشكل متطابق وتسمح بتحديد أربعة معابد للإله سين بدلاً من عشرة محددة أثناء التنقيب. تم اقتراح إعادة تصور لسين D (سابقاً سين 9) في ختام التحليل.

كلمات محورية – خفاجي، توتوب، معبد سين، الحيز المركزي، قدس الأقداس، درج، طابق، مستوى الاستخدام، طبقة معمارية، بنية تحتية مجزأة، تخطيط حضري

* Je remercie vivement Anne Horrenberger d'avoir réalisé tous les travaux d'infographie, les plans et les tableaux qui accompagnent ce texte. La restitution axonométrique (fig. 15) a été réalisée par le talent de Narae Park et je l'en remercie aussi vivement. Dans le corps de la démonstration je fais souvent appel à des photographies publiées dans le rapport de fouille : je ne pouvais, et je le regrette, toutes les reproduire ; je me suis donc contenté d'en donner les références en conseillant au lecteur désireux de faire des vérifications de se reporter à la publication *princeps*. La rédaction de *Syria* remercie Chadi Hatoum pour la traduction du résumé et des mots-clés en arabe.

Cette nouvelle livraison de *NAAO* n'est que la continuation de *NAAO* 16¹ même si elle change de numéro (17) : le sujet, le site, l'objectif sont les mêmes. J'ai simplement séparé en deux temps l'étude des édifices : d'abord, les maisons et, maintenant, les temples. Dans ces conditions, il est nécessaire de connaître la longue introduction méthodologique préliminaire à la démonstration. Je crois nécessaire de recommander de s'y reporter avant de poursuivre la lecture.

Il me faut aussi dès maintenant reconnaître une inadéquation qui va entraîner un changement sur un point très précis ; mais comme il n'est plus possible de modifier les données de *NAAO* 16, cette rectification sera introduite dans ce texte-ci. Dans l'analyse que j'avais faite du secteur urbain, j'avais établi, en me fondant sur les horizontales établies par l'équipe de Chicago, l'existence d'une couche architecturale B qui suivait immédiatement la couche A. Or cette couche B n'était pas entièrement occupée par des éléments d'architecture, en particulier les murs n'apparaissaient (plus ou moins) qu'à mi-hauteur de la couche² : c'était là le signe, que je n'avais pas compris alors, que cette zone pouvait être occupée par deux couches architecturales dont la première avait disparu de cette partie de la ville. C'est ce qui est devenu évident avec l'analyse de la section occupée par le temple de Sin.

Ainsi, à l'emplacement de la couche B il n'y a pas une, mais deux couches architecturales. Pour des raisons de correspondance entre les deux parties de la coupe, on ne peut plus rectifier cette séquence en décalant simplement les lettres, car les couches C et D de la zone urbaine doivent se retrouver exactement dans la section religieuse. Dans ces conditions, pour rattraper cette inadéquation de départ, on ne peut que dédoubler la couche B en B-I et B-II dans la section du temple de Sin. Mais il faut bien prendre conscience qu'il ne s'agit pas d'une subdivision de la couche architecturale B, mais de deux couches architecturales totalement autonomes et indépendantes.

Je corrige dans ce sens les plans et surtout les coupes. Il faudra désormais laisser de côté sur ce point celles de *NAAO* 16, que je ne peux modifier, et prendre appui sur les coupes rectifiées qui paraissent ici avec *NAAO* 17 (**encart h. t.**).

Deux points encore pour bien cerner mon objectif.

Je conduis ici une étude de stratigraphie architecturale qui concerne certains temples de Khafadjé ; mais je ne reprends pas l'étude de chacun d'eux comme unité archéologique avec l'analyse de la totalité du matériel, car cela exigerait un très gros travail, une véritable nouvelle publication. Il est clair qu'à la lecture de la stratigraphie révisée doit correspondre une nouvelle analyse objet par objet des lieux précis de gisement et des conditions du dépôt lors de la mise en stratigraphie. Il est nécessaire de comprendre que chaque objet ne peut devenir signifiant que si on distingue clairement :

- ceux qui ont été trouvés dans l'épaisseur de l'infrastructure urbaine compartimentée (faite de terres rapportées dont on ne connaît pas l'origine et donc la date) ;
- ceux provenant de tombes situées dans la même tranche altimétrique (mais venant vraisemblablement de la période d'occupation liée au niveau d'usage) ;
- ceux trouvés sur le sol lui-même de l'habitat, qui sont vraisemblablement des résidus de l'occupation, sans doute piégés lors de l'effondrement des superstructures ;
- ceux retrouvés dans la masse des superstructures et des sols effondrés provenant des étages.

Cette étude du matériel doit être conduite à la lumière de l'étude stratigraphique architecturale et non pas en se reportant à du matériel trouvé « ailleurs » dans des conditions stratigraphiques le plus souvent totalement incertaines et dont la datation l'est tout autant³. Ce travail reste à faire⁴.

1. MARGUERON 2012.

2. MARGUERON 2012, p. 73 *sqq* et fig. 11.

3. Puis-je me permettre de rappeler que les objets sont par nature « meubles » et que leur fixation stratigraphique relève pour une bonne part de l'aléatoire. Il n'en va évidemment pas de même avec la « stratigraphie architecturale » qui est par nature fixe, même si elle peut disparaître ou être endommagée à la suite de catastrophes naturelles ou d'une intervention humaine. C'est pourquoi la « stratigraphie architecturale » doit servir d'ossature réelle à toute chronologie archéologique.

4. Je doute de pouvoir le faire moi-même, mais j'espère que l'on comprendra l'intérêt de l'opération (qui pourrait faire l'objet de très nombreuses thèses d'étudiants), car si on ne la conduit pas, la discipline continuera à se développer sur des bases fausses et ne pourra être considérée comme une véritable science.

Je n'ai pas engagé cette étude des temples de Tuttub pour contrer celle de Jean-Daniel Forest⁵ et je n'ai donc pas éprouvé le besoin d'argumenter point par point les bases de sa thèse qui ressortit clairement à un mode d'interprétation qui, ne s'appuyant pas sur une stricte analyse du matériel, cherche des solutions par des procédures « comparatistes » dont les fondements ne sont pas toujours bien solides. Dans le cas présent, refuser la fonction sacrée à ces édifices c'est récuser, sans démonstration, la signification de l'organisation de l'espace telle qu'on la retrouve dans l'ensemble de l'architecture sacrée de l'univers syro-mésopotamien ; c'est refuser aussi la permanence de l'installation tout au long de la stratigraphie. Je renvoie pour tout cela à certaines de mes études où toutes ces questions sont examinées⁶.

INTRODUCTION ET RAPPEL

Dans NAAO 16⁷, l'application de mes observations sur les systèmes de fondation mis en œuvre dans le domaine syro-mésopotamien⁸ à la stratigraphie de la section urbaine de Khafadjé/Tuttub a abouti à une révision drastique de la séquence et du nombre de maisons dégagées et donc offertes à la documentation d'ensemble.

Pour simplifier l'approche, j'avais centré l'analyse sur les éléments d'architecture civile en laissant de côté les temples qui avoisinaient le tissu urbain ou y étaient intégrés. Maintenant, il semble judicieux d'étudier l'impact de cette nouvelle approche sur la stratigraphie des temples, qui sont étroitement associés à ce secteur urbain de Tuttub, à savoir le temple Ovale, le Petit temple et le temple de Sin. Les temples plus éloignés qui ne sont pas en contact direct avec le secteur du sondage stratigraphique étudié (du temple Ovale au temple de Sin), comme le temple de Nintu ou le « Small single Shrine » ne seront pas retenus ici, puisque c'est la cohérence de l'ensemble du dépôt (*i. e.* du système) stratigraphique que l'on cherche à établir.

En effet, on observe d'ouest en est, sur tous les plans horizontaux de la coupe (c'est-à-dire tous les niveaux définis entre les cotes 31,00 à 42,00, **encart h. t.**), une remarquable similitude des successions d'édifices, composées :

- du temple Ovale suivi d'un groupe de maisons ;
- d'un Petit temple en position presque centrale suivi d'un petit groupe de maisons ;
- du temple de Sin.

Il s'agit donc de savoir si la séquence horizontale [temple/*maison*/temple/*maison*/ temple] répond bien à une stratigraphie cohérente sur toute la hauteur de la fouille et s'il ne conviendrait pas, dans ce cas, de diminuer le nombre des phases des temples proposé par les fouilleurs (au nombre de 11 pour le Petit temple et de 10 pour le temple de Sin) afin de rétablir une cohésion entre les niveaux d'occupation où se situent habituellement les maisons et les sanctuaires.

Si l'on ne trouvait pas à établir un niveau d'occupation cohérent entre les maisons (déjà étudiées) et les temples, on serait en présence d'une situation très difficile, sinon même impossible à gérer dans un système urbain qui ne peut vivre que dans une certaine cohérence hydrologique.

Résumons les observations de départ et les conclusions développées dans NAAO 16.

5. FOREST 1996.

6. MARGUERON 1991 et 1995. Je fais les plus extrêmes réserves sur AL-MHDI AL-TOUNSI 2013, qui ne fait que reprendre les thèses de J.-D. Forest et ne s'est pas interrogée une seule seconde sur les démonstrations que j'ai conduites sur le sujet et qui a balayé d'un seul mot mes conclusions en les qualifiant « d'hypothèses », p. 354. « Conclusions » et « hypothèses » sont-ils synonymes ? Est-ce une hypothèse qui doit conclure une démonstration ? Où et comment cet auteur a-t-il vérifié la validité des sources (ce qui n'apparaît pas dans son texte) ? Comment peut-il terminer son étude en émettant « une hypothèse » au lieu d'une « conclusion » : est-ce que l'on fera avancer notre science en cumulant des hypothèses jamais vérifiées ? De plus, méthodologiquement parlant, pour asseoir valablement une thèse, il faudrait analyser la totalité des occurrences (ce que j'ai fait, à l'inverse de cet auteur), sans se limiter à une période, pour voir s'il existe des séries autorisant une explication globale, avec d'éventuelles variantes basées sur des critères de second degré (type et sous-type dans une typologie).

7. MARGUERON 2012.

8. MARGUERON 2013.

Observations de départ

La nature des fondations en usage — de façon systématique et non anecdotique — dans la construction architecturale du domaine syro-mésopotamien conduit à réviser à la baisse le nombre des sols et des phases architecturales définies par les fouilleurs.

Chaque phase urbaine s'appuie sur une « infrastructure urbaine compartimentée » formée par un réseau continu de fondations, élevé sur une épaisseur voisine de 1,50 à 2,00 m et qui prévoit le tracé des rues équipées de chaussées absorbantes.

J'ai proposé de désigner par l'expression « couche architecturale » l'ensemble constitué par « l'infrastructure compartimentée », « le sol d'usage » avec ses éventuelles réfections et les superstructures subsistant sous le nivellement des ruines, qui donne le départ d'une nouvelle « couche architecturale ».

Des modalités différentes d'élévation du niveau urbain peuvent être détectées, mais c'est là un processus extrêmement fréquent, pour ne pas dire habituel en attendant un balayage systématique de l'ensemble de la documentation archéologique que je n'ai que partiellement réalisé.

Conclusions de NAAO 16 sur la séquence stratigraphique urbaine de Khafadjé

Cinq couches architecturales ont été décelées de façon sûre, désignées depuis la base par les sigles A à E avec des caractéristiques différentes (NAAO 16, p. 74, fig. 11) :

A : couche de préparation du site urbain ;

B : première couche architecturale tronquée par un nivellement drastique jusqu'aux fondations (c'est celle qu'il faut dédoubler pour être en accord avec la séquence du temple de Sin : B-I et B-II, v. introduction) ;

C et D : deux couches architecturales parfaitement bien constituées (infrastructure compartimentée/sol d'usage/superstructure) ;

E : couche architecturale finale qui présente une ou deux anomalies plus ou moins importantes, mais non significatives.

Plus d'une quarantaine de maisons avaient été définies dans 12 « niveaux », l'analyse des fouilleurs ayant complètement décomposé les fondations et les superstructures en une multitude de « niveaux » qui n'ont pas d'existence réelle et n'ont pas formé des étapes architecturales. Le regroupement des indices conduit finalement à définir 5 maisons en tout et pour tout⁹.

Dans ces conditions, on conçoit que modes de vie, stratigraphie, technologie de la construction urbaine et chronologie soient complètement à revoir.

LA STRATIGRAPHIE DU TEMPLE OVALE

Dans la série des trois groupes de temples étudiés ici, le temple Ovale se présente comme une exception parce qu'il n'offre qu'une très courte séquence stratigraphique. Par ailleurs, il apparaît comme un cas particulier de grand intérêt dans l'histoire de l'architecture et dans celle de l'urbanisme ; cependant je ne m'intéresserai pas ici aux caractéristiques architecturales du monument lui-même, mais seulement à la stratigraphie qui lui est liée et le rattache au grand sondage conduit par les fouilleurs, lequel nous ramène dans la sphère de l'urbanisme¹⁰.

Étude de la coupe stratigraphique

La coupe (du temple Ovale au temple de Sin) établie par les fouilleurs donne des informations sur la situation dans l'angle SE du temple, où sont indiquées deux phases successives du mur d'enceinte du temple, le sol du temple Ovale et le profil de la fosse creusée préalablement à l'édification de l'ensemble

9. MARGUERON 2012, fig. 12 à 16.

10. DELOUGAZ 1940.

des bâtiments (**encart h. t.**). Ces éléments semblent suffisants pour permettre une certaine généralisation à partir de ce seul angle SE et pour constater qu'il est impossible d'établir pour le temple Ovale une stratigraphie depuis les origines de l'établissement parce que les travaux préparatoires à l'érection du temple — la fosse remplie de sable — ont fait disparaître les strates originelles.

La question est alors de savoir à quel moment de la séquence stratigraphique il faut placer l'aménagement du sous-sol de la zone du temple Ovale. Or la coupe (temple Ovale/temple de Sin) établie par les fouilleurs (**encart h. t.**) fait commencer la fosse au sol VI.

Dans NAAO 16 ¹¹, j'ai remplacé le terme de « sols » par celui de « surfaces » selon une optique qui conserve la notion d'horizontalité mais qui, sur le plan fonctionnel, adopte une position résolument neutre, étant entendu que le terme de « sol » doit être utilisé uniquement pour toute surface sur laquelle *un niveau d'usage* s'est établi pendant une certaine durée. Le sol VI des fouilleurs, dont on ne voit pas ce qui pourrait le définir comme sol d'usage, est ainsi devenu la surface VI.

La coupe (**encart h. t.** et **fig. 1**) montre clairement que la fosse du temple a été creusée à partir de la surface VI. Que représente cette surface VI dans la coupe stratigraphique réinterprétée (**encart h. t.**) ¹² ? En réalité, il s'agit de *la surface de nivellement* du niveau ruiné et abandonné de la couche architecturale C précédente.

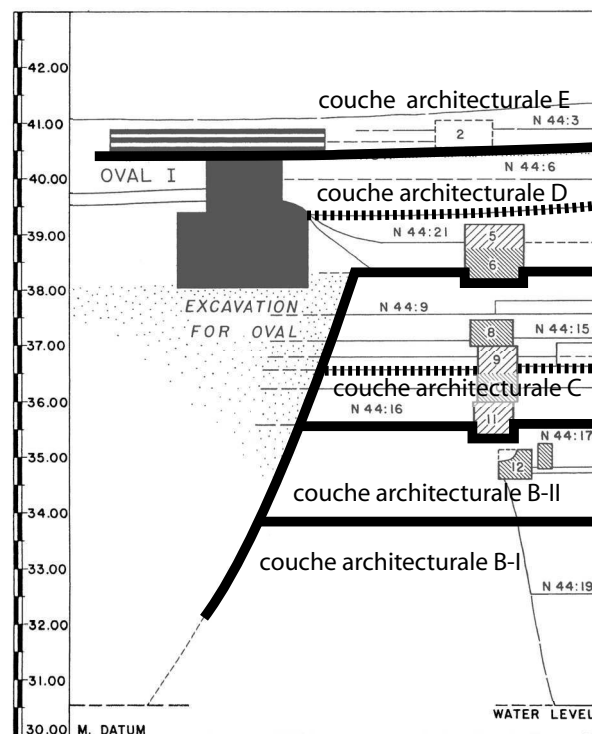


Figure 1. Contact entre les niveaux de la ville et la fosse du temple Ovale.
D'après DELOUGAZ & LLOYD 1942, pl. 18.

Les reconstructeurs sont alors en train d'aménager le niveau D : ils n'en sont encore qu'au tout début, celui de la phase du nivellement qui prépare la surface à partir de laquelle va être édifié l'ensemble de l'infrastructure compartimentée. Manifestement, des transformations radicales interviennent dans ce niveau D par rapport au niveau C. Nous y reviendrons plus loin mais, dans l'immédiat, il faut marquer l'ampleur des travaux engagés, puisqu'il ne s'agit plus seulement de l'établissement d'un niveau

11. p. 70 sq.

12. MARGUERON 2012, fig. 11.

d'infrastructure compartimentée, mais de la construction d'un très grand sanctuaire de plan ovale d'environ 100 x 80 m pour lequel on a creusé une fosse profonde de quelque 8 m et dont le remplissage pourrait représenter un volume de l'ordre de 64 000 m³ de sable ¹³.

Limites de la crédibilité à accorder à l'information tirée de la coupe

Il faut pourtant indiquer quelques limites à la précision apparente des informations tirées de l'analyse de la coupe.

C'est par divers sondages ¹⁴ que la profondeur du remplissage a été établie. S'il ne s'agit, comme on peut bien le penser, que de sondages très ponctuels, on peut cependant admettre que ceux-ci donnent une valeur raisonnable pour l'ensemble de la superficie.

Mais en est-il de même pour le profil de la fosse ? La coupe (**fig. 1**) ¹⁵ restitue une belle courbe, très régulière ; mais sur quelle base ? Je ne vois pas très bien dans la publication les indices retenus et j'inclinerais volontiers à voir dans ce beau profil une restitution graphique *a priori*.

Ces questions ne sont sans doute pas très importantes et l'imprécision générale n'a peut-être pas beaucoup de conséquences. Sauf sur un point : il n'est nullement certain, comme il est indiqué dans la grande coupe, que le fond de la fosse ait atteint le niveau de la nappe phréatique. Peut-être restait-il des lambeaux des strates antérieures, en particulier celle de l'aménagement général du site, sans doute d'une texture peu différente du remplissage de la fosse.

Il reste que nous ne savons plus rien de ce qui a existé avant la phase D dans le secteur du temple Ovale, donc des origines de ce temple que l'on ne peut faire remonter au-delà, et nous ne possédons du temple Ovale que le niveau D qui marque le début connu de sa construction ; par la suite, il a été complété et transformé. Ce n'est donc qu'une séquence stratigraphique très courte que nous pouvons mettre en évidence.

LA STRATIGRAPHIE DU PETIT TEMPLE

Il nous faut maintenant étudier le Petit temple qui se trouve en position médiane dans la coupe, à mi-chemin entre le temple Ovale et le temple de Sin (**encart h. t.**) ¹⁶ ; les résultats obtenus dans *NAAO* 16 seront évidemment pris en compte ici ¹⁷.

Or un examen un peu attentif des deux coupes (**fig. 2**) montre qu'elles ne sont pas strictement identiques. Celle qui couvre l'ensemble de la section ¹⁸ est beaucoup plus élancée que la portion de coupe qui montre la séquence du Petit temple ¹⁹ : le rapport largeur/hauteur de chaque mur est ici beaucoup plus écrasé que dans la pl. 15.

13. DELOUGAZ 1940, p. 16 ; MARGUERON 2012, fig. 1 et 4.

14. DELOUGAZ 1940 : une demi douzaine, semble-t-il, qui font approximativement le tour de l'enceinte intérieure en limite intérieure ou extérieure, pl. VIII, IX, X.

15. MARGUERON 2012, fig. 4.

16. Margueron 2012, fig. 8.

17. La documentation disponible se trouve dans deux sources différentes : d'une part DELOUGAZ & LLOYD 1942, p. 104-113 ; fig. 97, 100, 101, 102, 103, pl. 17 (ici **fig. 3**) et coupe, pl. 18 ; d'autre part DELOUGAZ, HILL & LLOYD 1967, pl. 15 et fig. 12 (MARGUERON 2012, fig. 11-a). Dans la description des niveaux 12 à 3 (p. 3-15) et des plans des phases architecturales 12 à 3, pl. 2 à 12 utilisés dans MARGUERON 2012.

18. DELOUGAZ, HILL & LLOYD 1967, pl. 15 et MARGUERON 2012, fig. 9 et 10.

19. DELOUGAZ & LLOYD 1942, pl. 18.

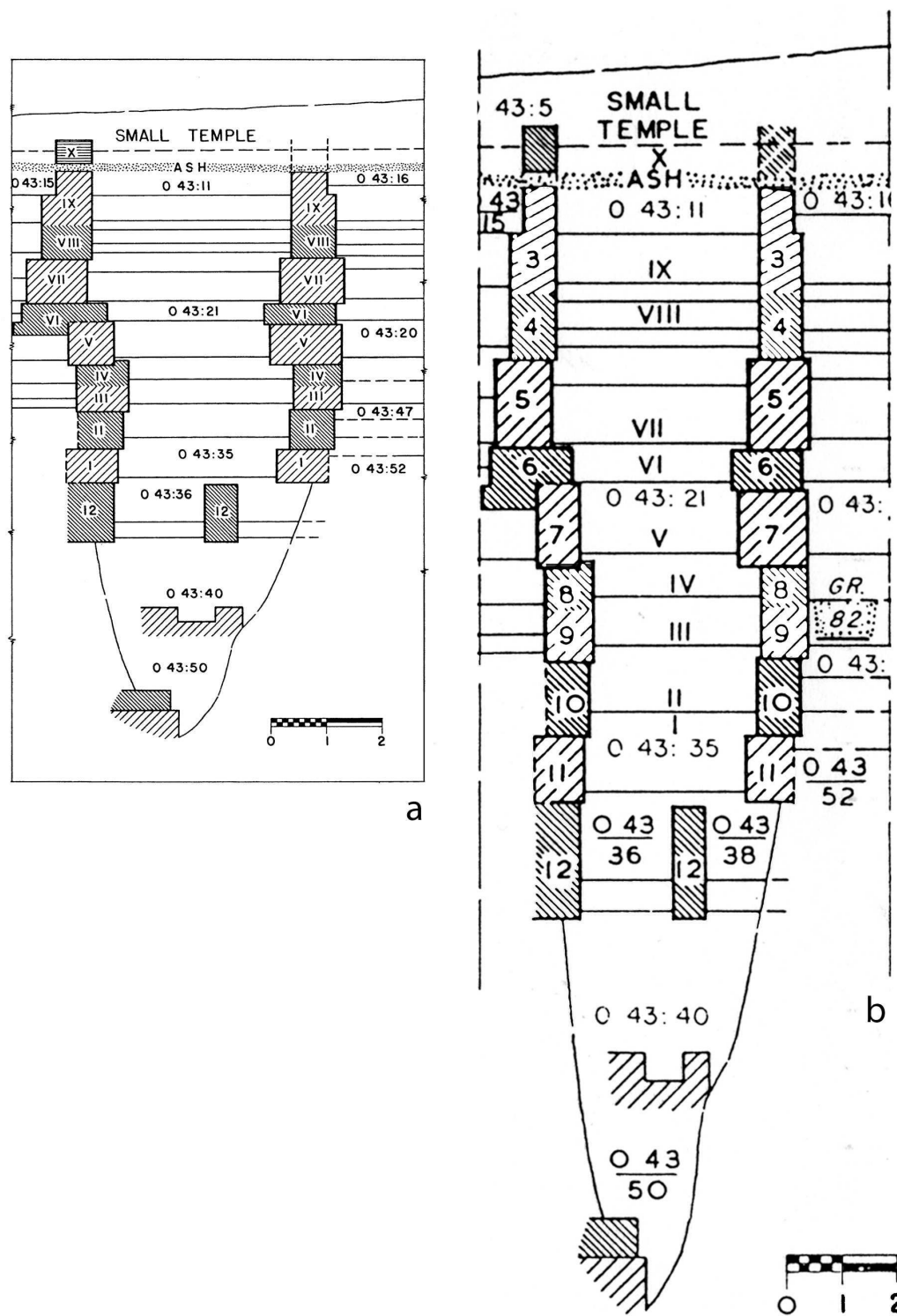


Figure 2. Comparaison des deux rendus ; la séquence au centre de la coupe, à l'emplacement du Petit temple (le rapport h/l de la réduction n'a pas été le même dans chacune des deux publications).
 2a. : d'après DELOUGAZ, HILL & LLOYD 1967, pl. 15 ; 2b. : d'après DELOUGAZ & LLOYD 1942, pl. 18.

D'où peut venir une telle distorsion ? Simplement de ce que, dans un cas, échelle des longueurs et échelle des hauteurs sont à égalité, dans le second, si l'échelle des hauteurs est de 1, celle des longueurs est de $\frac{1}{2}$. De plus, dans la publication, les indications métriques d'épaisseur et de hauteur de mur sont inexistantes²⁰ et il n'y a aucune cote d'altitude : les hauteurs ne sont estimables que dans l'échelle des hauteurs des coupes.

Il est vraisemblable que les fouilleurs ont divisé par deux l'échelle des longueurs pour ne pas faire un dépliant trop important. C'est regrettable parce que la perception que le lecteur peut avoir du rapport entre les couches n'est plus le même. Pour ma part, grâce à l'aide d'A. Horrenberger, j'ai rétabli la concordance entre les deux coupes (**encart h. t.**).

Les différents niveaux selon les fouilleurs²¹ (fig. 3)

Ils sont au nombre de 10, numérotés de I à X de bas en haut dans la publication des temples de la Diyala (le dernier, X, n'étant représenté que par quelques traces, n'apparaît pas dans la fig. 3). Mais ils apparaissent dans la grande coupe²² avec les numéros 11 à 2, toujours de bas en haut, 11 correspondant à I, 10 à II et ainsi de suite.

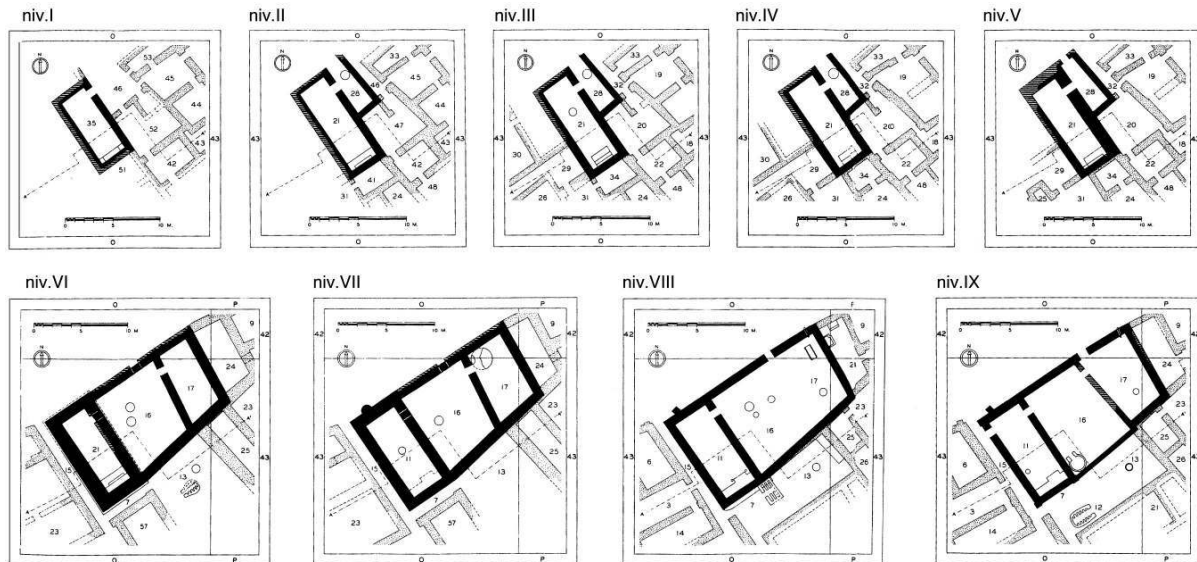


Figure 3. Séquence des 9 « Petits temples » tels qu'ils ont été publiés.
D'après DELOUGAZ & LLOYD 1942, pl. 17.

Les « sols » des fouilleurs que j'appelle « surfaces »²³, sont numérotés dans la grande coupe de I à X ; mais dans la coupe simplifiée qui accompagne les temples, la numérotation des sols a disparu. Comme on le voit, il n'est pas très facile de s'y reconnaître puisque selon les publications et selon les auteurs, les dénominations ne sont pas les mêmes.

Niveau I : une pièce oblongue, 7,30 x 3 m ; une porte à l'extrémité NO du mur ouest : une plateforme adossée contre le petit côté opposé à l'entrée ; épaisseur des murs inconnue ; celle-ci apparaît sur les fig. 97 et 100.

20. D'une façon générale on constate une absence quasi totale d'indications chiffrées sauf pour les plateformes adossées, les « installations circulaires » ou quelques aménagements particuliers.

21. DELOUGAZ & LLOYD 1942, p. 104-113.

22. MARGUERON 2012, fig. 11.

23. MARGUERON 2012, p. 71.

Niveau II : allongement d'1 m env. aux deux extrémités : 9,50 x 3 m ; un petit vestibule d'accès (l. 2 m) est aménagé devant la porte ; superficie : env. 30 m².

Niveau III : aucun changement n'affecte l'ensemble du plan, seule la plateforme adossée n'épouse pas exactement le tracé ancien.

Niveau IV : réplique du niveau III.

Niveau V : réplique du niveau IV avec un fort épaissement du mur E empiétant sur l'intérieur de la pièce (ép. du mur 1,30 m, l. de la pièce 2,80 m) ; forme inhabituelle (dissymétrie) de la plateforme adossée ; une porte est aménagée au nord du petit vestibule.

Niveau VI : une transformation importante affecte l'édifice qui ne se réduit plus à une salle allongée précédée d'un petit vestibule mais qui, empiétant sur le quartier oriental de la ville, s'adjoint un grand espace quadrangulaire qui, à l'occasion, se subdivise en deux espaces successifs de taille un peu différente ; superficie env. 170 m², soit six fois la superficie du niveau II. Important épaissement des murs de l'ancien temple (1,20 m et 1,60 m). Aucune porte — ni d'accès général, ni d'accès à l'ancien temple — sauf pour la pièce orientale.

Niveau VII : reproduction à l'identique du plan et de l'absence de portes ; pas de trace de plateforme adossée ; murs un peu moins épais ; h. de conservation : env. 80 cm.

Niveau VIII : amincissement des murs à 80/90 cm et épaisseur uniforme ; autel asymétrique avec poteau dans le sol ; absence de mur de partition dans le grand espace oriental.

Niveau IX : même limites ; un mur de partition dans l'espace oriental ; multiplication des portes, en particulier avec l'extérieur.

Niveau X : quelques traces des murs O et S.

La conclusion des fouilleurs sur cette séquence est qu'il s'agit d'une série de 10 temples successifs reconstruits toujours au même emplacement et selon le même plan, une seule modification importante apparaissant sous la forme d'un agrandissement oriental au niveau VI, aux dépens du quartier d'habitation voisin. Le temple lui-même est réduit à une seule pièce oblongue complétée par un petit vestibule au niveau II, absorbée ensuite par les dépendances orientales.

Analyse interne de la séquence

La coupe (**fig. 2b**) nous met en présence de deux séquences verticales de murs (les murs E et O du temple) en continuité absolue depuis le niveau 12 sans aucune rupture²⁴ ; alors qu'à l'ouest et à l'est, dans les niveaux d'habitation, il y a des continuités provisoires, mais aussi des ruptures et, à une exception près, pas une seule superposition du bas jusqu'en haut. Ici cette dualité exprime qu'il s'agit d'une pièce qui se répète de niveau en niveau sur toute la hauteur de la coupe.

Cette continuité est l'indice d'une situation particulière. Entre deux couches architecturales distinctes, le plan des maisons change comme on a pu le voir dans NAAO 16, aussi les séquences de murs verticaux sont-elles plus courtes et composées seulement des sections en fondation et des sections en superstructure ; la superposition des maisons d'une couche architecturale à l'autre tient plus du hasard que de la logique, sauf par rapport aux axes de circulation.

L'une des conclusions provisoires que l'on peut tirer de la parfaite continuité de cette séquence, différente des autres séquences de cette coupe, est que nous sommes sans doute en présence d'un petit temple, ce que les auteurs de la fouille ont parfaitement bien vu. Un autre indice vient de ce que trois des objets retrouvés (vase peint, vase de pierre gravé et vase à libations en forme d'oiseau²⁵) appartiennent plutôt à la sphère religieuse.

Anomalies et étrangetés

Au fur et à mesure de l'analyse du texte, des anomalies ont été notées :

24. MARGUERON 2012, fig. 9.

25. DELOUGAZ & LLOYD 1942, p. 104-106, fig. 98-99.

- Niveau I : la photo de la fig. 100 ne montre pas la porte d'accès ; celle-ci semble exister cependant sur la fig. 97 qui, en réalité, est une simple ouverture dans un mur, car rien ne prouve une porte réelle ;
- Niveau II : la superposition du mur S et du podium montre une confusion des limites et la disparition du mur S du niveau I qui n'a pas laissé de traces ; on voit mal l'allongement de la pièce aux dépens du mur S du niveau I ;
- Analyse de la fig. 97 : on y voit les mêmes plateformes adossées qu'à la fig. 100, mais sans pouvoir mieux définir leur appartenance à chacun des niveaux I et II du fait que l'on ne peut fixer le déplacement du mur S (voir anomalie précédente) ; les murs *a* et *b* sous le « sol » du niveau I appartiendraient, selon la légende, à une maison privée ;
- Analyse de la fig. 100 : on ne voit pas plus l'allongement de la pièce vers le S au niveau II ; au premier plan on voit partiellement la limite du mur N sans pouvoir distinguer sur les murs latéraux l'extension de la pièce vers le sud ;
- Analyse de la fig. 101 : maçonnerie de l'édifice VII : aucune porte (ce qui est conforme au plan où pourtant l'emplacement d'une porte est suggéré) ;
- Finalement, la question des portes apparaît comme une source de confusion ; dans cette publication, trois situations différentes se présentent.
 - Trop de portes : au niveau IX, par exemple, deux portes sont en vis-à-vis, l'une externe, l'autre interne pour atteindre le Lieu Saint ; cela donne deux portes pour entrer et sortir de l'édifice, ce qui est impossible en général dans l'architecture mésopotamienne, qui fonctionne avec une seule porte pour tout le bâtiment (sauf quelques exceptions dans l'architecture palatiale), et tout particulièrement dans le Lieu Saint ou Très Saint d'un sanctuaire.
 - Pas assez de portes : soit elles n'existent pas sur les documents accessibles, soit elles n'y sont pas visibles ; certaines sont rajoutées sur les plans traités au poché noir (ce qui implique un mur sans solution de continuité) par deux petits traits blancs parallèles — marquant les éventuels jambages d'une porte — à l'emplacement où les fouilleurs supposent une porte, mais sans aucune justification.
 - On peut avoir en même temps une absence de porte pour accéder au bâtiment et une porte à l'intérieur : ainsi, sur les deux niveaux VI et VII, la porte de la pièce orientale se maintient alors qu'aucune porte ne donne accès à l'ensemble de l'édifice.
- Absence quasi générale des crapaudines qui justifieraient une porte : situation normale pour des fondations, évidemment dépourvues de porte, mais alors pourquoi supposer une porte qui n'a jamais existé (niv. VI et VII) ? Notons qu'à ma connaissance une seule crapaudine est indiquée dans toute la publication : pour la porte d'entrée de Sin IX ;
- Une anomalie doit encore être relevée : à aucun moment les fouilleurs ne parlent de l'existence de fondations, comme si toutes les maçonneries retrouvées ne pouvaient appartenir qu'à des murs de superstructure.

Toutes ces anomalies et étrangetés sont en réalité la conséquence d'une méconnaissance des modalités de la construction architecturale et des principes de l'urbanisme, que l'on ne pouvait soupçonner à cette époque.

En conclusion, ces anomalies concernent pour une bonne part les portes : il est clair que les fouilleurs n'ont pas assez analysé le fonctionnement d'un niveau d'habitation avec ses portes et ses circulations horizontales. Il faut donc se reporter aux conclusions de *NAAO 16* sur l'existence des couches architecturales.

Le raccordement stratigraphique avec les quartiers d'habitation

Comme il a été exposé dans *NAAO 16*, l'ensemble de la coupe stratigraphique rassemble 5 couches : une couche de préparation (A, pratiquement sans architecture) et quatre couches architecturales (B, C, D, E).

La couche architecturale B (en réalité B-I et B-II, voir *supra*) n'a qu'une faible épaisseur, à peine supérieure à 1 m ; c'est là que l'on trouverait, selon les fouilleurs, une maison privée. Aucune relation avec un niveau général de circulation n'est possible ; il est d'ailleurs assez vraisemblable que les murets repérés appartiennent à des fondations.

La couche architecturale C (**fig. 4**) dans les niveaux d'habitations à l'E et à l'O, est comprise entre les cotes 35,30 et 38,20/30 m ; elle regroupe les niveaux I, II, III, IV, V : I et II sont des fondations

(infrastructure compartimentée) ; la base de III (= le contact II/III) marque le sol d'usage de la ville à partir duquel s'élèvent les murs (superstructures) ; III, IV et V forment la partie inférieure des murs des superstructures ; le sommet de V marque la surface de nivellement pour la préparation de la couche architecturale suivante.

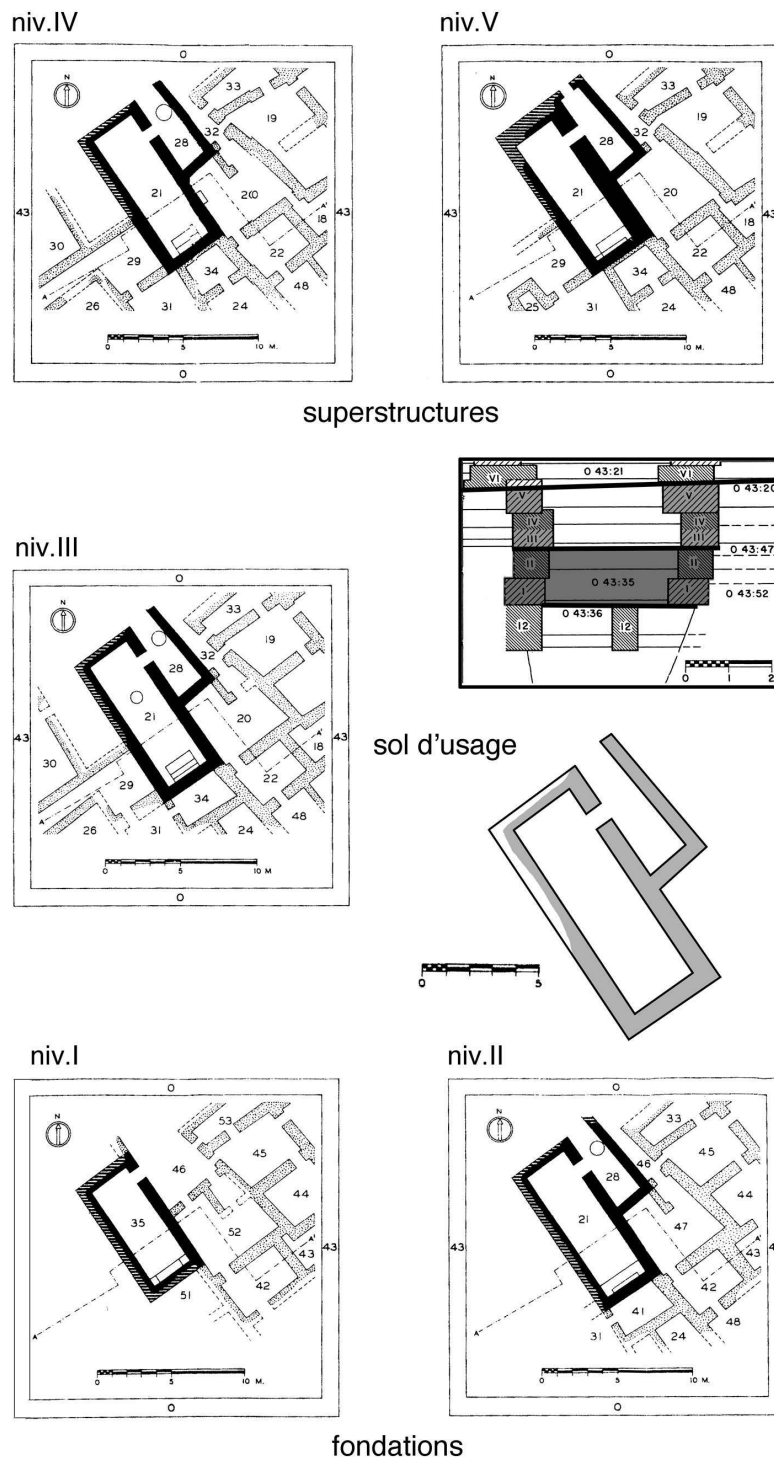


Figure 4. Le Petit temple de la couche architecturale C : en grisé le plan du temple au niveau du sol d'usage
 © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger.

La couche architecturale D (fig. 5) est comprise entre les cotes 38,20/30 m et 41 m env., elle regroupe les niveaux VI, VII, VIII, IX : VI et VII sont des fondations (infrastructure compartimentée) ; la base de VIII — l'interface VII/VIII — marque le sol d'usage de la ville à partir duquel s'élèvent les murs (superstructures) ; VIII et IX forment la partie inférieure des murs des superstructures ; le sommet de IX marque la surface de nivellement pour la préparation de la couche architecturale suivante.

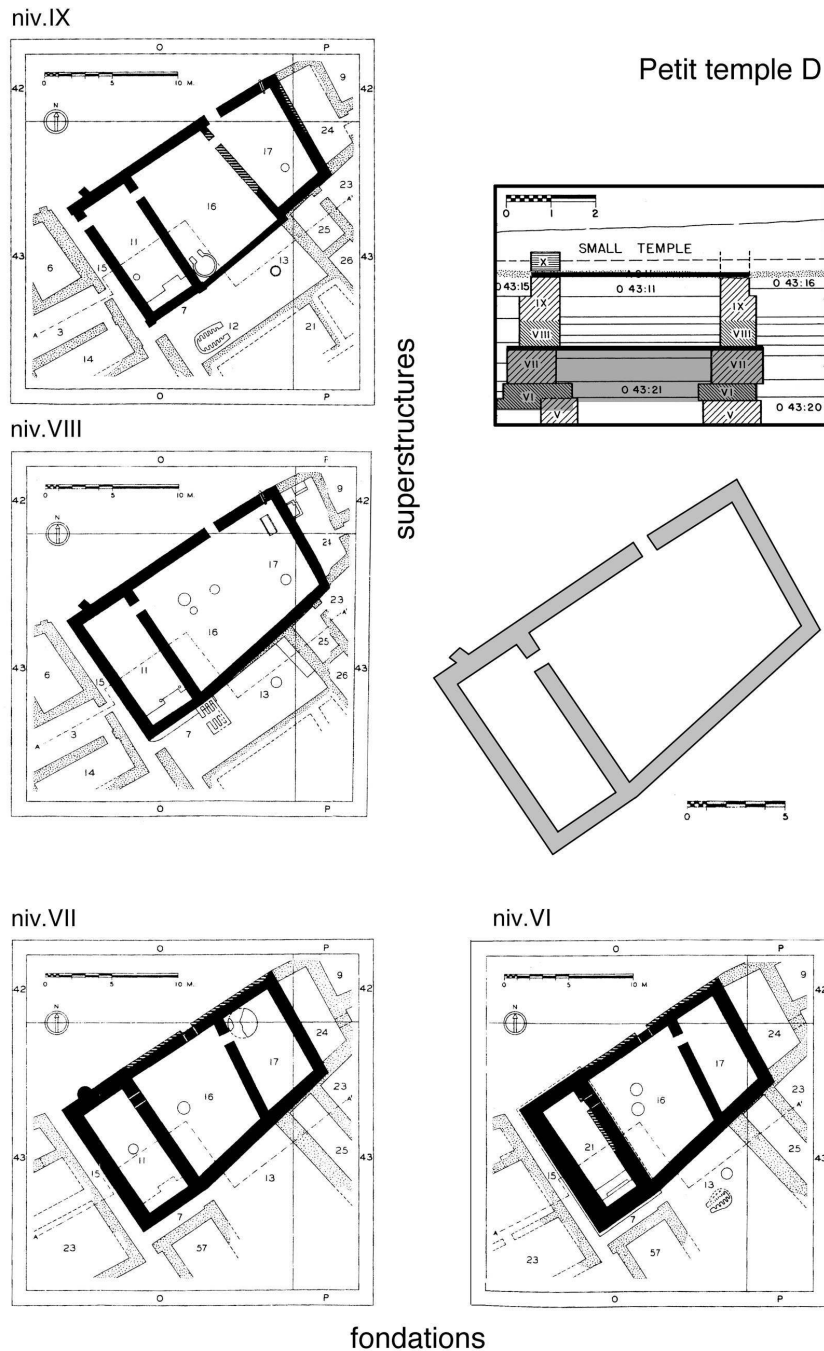


Figure 5. Le Petit temple de la couche architecturale D : en grisé le plan du temple au niveau du sol d'usage
© J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger.

Cette séquence est exactement la même pour les maisons (NAAO 16) et pour le Petit temple inséré entre les habitations.

Conformité des maçonneries avec leur fonction précise

Pour que cette analyse et cette restitution de la situation antique soient acceptables, il faut non seulement qu'il y ait correspondance entre les niveaux d'usage tant des maisons que des temples, comme nous venons de le voir, mais il faut aussi que la nature des maçonneries en fondation ou en superstructure correspondent à leur fonction précise. La rareté des photographies laisse la démarche incertaine pour une certaine part, mais il est possible de raisonner sur les coupes elles-mêmes, malgré le parti pris de schématisation qui caractérise le graphisme de l'École de Chicago.

J'ai expliqué²⁶ que les fondations pouvaient apparaître sous des formes très diverses et offrir de grandes irrégularités d'aspect. Quand on n'est pas averti de cette situation, il est très difficile de distinguer, au moment de la fouille, un mur détérioré d'une fondation²⁷ ; mais un examen attentif permet le plus souvent de préciser les choses.

Ainsi des niveaux successifs et toujours décalés (I/II et VI/VII — VI étant vraisemblablement l'empiètement de la base d'une fondation) forment un trait caractéristique d'une mauvaise interprétation d'une fondation, car ce ne sont pas des indices de ruptures stratigraphiques mais de simples ressauts dans des parois de fondation mal dressées. En revanche, la parfaite verticalité des parois (III/IV et VIII/IX) est un indice de murs de superstructure ; or il se trouve que III et VIII sont en parfaite harmonie avec les sols d'usage des maisons des couches architecturales C et D.

La cause est donc entendue. Mais il peut y avoir des interprétations plus délicates, des relations plus difficiles à expliquer à l'occasion et il peut être nécessaire de ne pas s'en tenir à une seule observation, mais à une série d'indices concordants.

Conclusion

Il y a donc en tout et pour tout deux temples, l'un pour la couche architecturale C, le second pour la couche architecturale D au lieu des dix annoncés. Cette réduction explique évidemment aussi le petit nombre d'objets significatifs (= cultuels) trouvés²⁸, ce dont paraissent s'étonner les fouilleurs.

Ces derniers ont fait se répéter les plans, avec quelques petites différences, cinq fois pour le premier et quatre fois pour le second, en multipliant des phases inexistantes pour les fondations et pour les superstructures, à la suite d'observations concernant les fondations et l'infrastructure compartimentée mal comprises.

Les traits du premier correspondent bien aux caractéristiques architecturales de la ville C et celles du second, qui marquent une plus large emprise spatiale, répond tout à fait à l'évolution urbaine marquée par la ville D²⁹.

On ne sait rien de la divinité qui était adorée dans ce tout petit temple inséré dans le tissu urbain, entre deux temples beaucoup plus imposants et dont l'un était même vraisemblablement le temple majeur de la cité (temple Ovale).

On remarque que le culte s'est maintenu, même quand la ville a été refaite entièrement (passage de la couche architecturale C à la couche architecturale D). De même, d'une ville à l'autre, le plan du Lieu Très Saint n'a pas changé. Même si la divinité adorée n'est pas une des plus importantes dans la hiérarchie, il est clair qu'il n'était pas question d'annuler son lieu de culte. La construction d'une

26. MARGUERON 2012, p. 61-67 et fig. 6 et 7.

27. Il y a cependant des indices qui autorisent une approche assez précise : présence ou absence d'enduit, mode de pose des briques, mélange ou homogénéité des formats de briques.

28. DELOUGAZ & LLOYD 1942, p. 106 : « The total number of objects recovered from all the levels of this temple was very limited ... [except two] none of them was of any special interest or suggested any connection with a temple ».

29. Pour tout cela voir déjà MARGUERON 2012, p. 82.

nouvelle couche architecturale n'est donc pas l'indice d'un arrêt de longue durée de la ville C, mais d'une simple nécessité d'une remise en état du fonctionnement urbain qui s'est traduit par l'élévation du sol d'usage d'une hauteur de 2,70 à 2,80 m (v. *infra*).

Le temple aurait été précédé, selon les fouilleurs, par un habitat domestique (strate 12, seul élément des couches architecturales B-I et B-II ; voir l'analyse de la fig. 97, *supra*).

La sacralisation de ce lieu aurait donc été opérée lors du passage de la ville B à la ville C. C'est une possibilité ; mais les indices sont trop faibles pour que l'on puisse l'avancer avec une quelconque certitude. La sacralisation d'un lieu au cours de l'histoire d'un site est un phénomène qui n'a pas été encore bien étudié, mais qui a existé, comme le montre par exemple le temple d'Ishtar à Mari, fondé lors de la Ville II.

LA STRATIGRAPHIE DU TEMPLE DE SIN

Les fouilleurs ont défini dix temples qui se sont succédé sur 9 m de hauteur au même emplacement pendant la première partie du III^e millénaire dans une continuité chronologique allant, selon eux, du *Protoliterate* à la fin du Dynastique archaïque, alors que le Petit temple n'aurait couvert que le Dynastique archaïque. Nous reviendrons sur ce point plus loin.

Une inscription sur une statuette semble assurer l'identification de la divinité adorée dans ce temple avec le dieu Sin³⁰.

Nous l'avons vu plus haut, une manipulation numérique a permis de remettre en accord les deux coupes du temple de Sin et du quartier d'habitation ; il en résulte un certain écrasement de cette dernière. Il n'est pas sûr que, sous cette forme, elle soit le reflet de la réalité ancienne, mais elle nous montre les relations entre les différentes composantes de la stratigraphie dans un rapport cohérent et c'est ce qui me paraît compter le plus.

L'absence de cote d'altitude, ici comme dans tous les documents de la Diyala, est un handicap sérieux, qui conduit parfois à douter de la précision de certains relevés. En réalité, ces derniers ont été réalisés avec précision et minutie, comme me l'ont montré des contre-mesures que j'ai effectuées, mais je ne suis pas certain qu'il soit possible de les généraliser. On peut en tout cas et, malgré une certaine imprécision (une dizaine ou une vingtaine de cm), retrouver les altitudes grâce aux échelles verticales des coupes.

Il n'existe, à ma connaissance, dans la publication, aucune légende pour expliquer les symboles utilisés dans les coupes. La technique des hachures pour les murs coupés pose quelques problèmes quand celles-ci sont alternées ; il s'agit en général de montrer des murs différents en superposition. Un gros trait renforcé cerne certains d'entre eux : il semble que ce soit pour différencier les fondations, mais que veut dire le même trait renforcé quand il se poursuit sur un mur qui apparaît comme un élément de superstructure ? Que signifie ce trait quand les hachures sont croisées ? Il reste que, comme pour la grande coupe urbaine (NAAO 16), on est en présence d'une coupe reconstituée qui traduit des blocs architecturaux qui n'ont pas été individualisés par une section verticale comme le montre la coupe. Autrement dit, la structure interne de ces murs n'est pas véritablement connue et il s'agit d'une reconstitution « raisonnée », mais pas « observée ». Aussi, quand on constate une alternance dans le sens des hachures d'un mur, sans ligne de séparation, cela ne signifie pas qu'un changement dans la structure a été observé, mais que les fouilleurs estiment qu'un changement doit s'opérer à cet endroit. On est loin d'une analyse fondée sur des observations.

Si les phases VI à X ont été totalement explorées (?), il n'en a pas été de même pour les phases I à V. Le champ de la fouille a été amputé sur plus d'une dizaine de mètres à l'est, sans doute pour concentrer les efforts sur le cœur du sanctuaire. Il en est résulté une impossibilité de connaître le plan exact de

30. La documentation disponible est essentiellement rassemblée dans DELOUGAZ & LLOYD 1942, p. 6-78, fig. 2-70, pl. 2-13 (ici fig. 8) et coupes, pl. 14, 18.

l'ensemble de l'édifice, de ses dépendances vers l'est et donc de son fonctionnement réel. Ceci est d'autant plus regrettable que, comme nous le verrons plus loin, les cinq premiers niveaux des fouilleurs correspondent aux villes (A), B, C et qu'à partir du niveau VI on est dans la ville D, ce qui fait que si on possède le plan réel du temple de la ville D, celui de la ville C reste incertain et ceux des villes B-I et B-II sont incomplets et l'on manque de certains repères pour établir des filiations.

Dans un premier temps, il nous faut examiner la séquence telle qu'elle a été établie par les fouilleurs.

Les différents niveaux établis par les fouilleurs (fig. 8)

Sin I

Altitude de démarrage environ 31,50 m. Quelques lambeaux d'architecture sur une hauteur voisine de 60 cm ³¹. Quelques restes plus ou moins en connexion peuvent définir une pièce oblongue 11,70 x 3 m. Quelques petites pièces allongées sur le flanc E pourvues de portes. Contre la paroi N, une plateforme adossée. Les fouilleurs ont déduit la possible présence d'un escalier le long du flanc O malgré les lacunes particulièrement importantes et l'absence d'indices pour un tel escalier. Une cour aux contours mal définis précéderait le temple.

On notera que « les murs à cru » reposent sur un sol, sombre, poreux, avec des cendres mêlées de charbon de bois et des tessons.

Commentaire : en architecture urbaine, je ne connais pas de « mur à cru » et en tout cas pas lors d'une fondation, sauf pour des constructions très provisoires. Le sol tel qu'il est mentionné est un sol de type absorbant (de type chaussée ou non).

Sin II

Reconstruction presque à l'identique (largeur très légèrement supérieure à 3,30 m aux dépens apparemment de l'escalier hypothétique), mais avec un léger glissement latéral. H. restante : 25 à 30 cm. Rétrécissement de l'escalier, 4 pièces latérales au lieu de 3. La cour s'équipe d'une issue sous la forme d'un long couloir qui donnerait accès à une petite pièce (non définie) pourvue d'un autel adossé.

On notera que le sol, après avoir été parfaitement horizontal, descend brutalement dans le couloir de 75 cm sur une longueur de 7,75 m, soit avec une pente de 10 %, ce qui est beaucoup.

Commentaire : la hauteur conservée est très réduite : cela ne vient pas de l'édifice mais de la hauteur du nivellement opéré pour établir le temple suivant.

La brutale pente descendante dans le couloir oriental (10 %) apparaît comme une anomalie.

Il y a une incohérence entre la rigueur apparente du plan du sanctuaire et le plan de l'ensemble du temple, certainement incomplet et qui ne répond à aucune logique.

Sin III

Reprise pratiquement à l'identique de Sin II. H. restante 50 cm à l'ouest (mais peut-être maladresse graphique ou de relevé ?), 30 cm au centre, 20 à l'est. En réalité la hauteur résiduelle ne dépasse pas une trentaine de cm au maximum. La coupe semble montrer une très légère fondation de 10 à 15 cm env. L'escalier aurait disparu en 27, remplacé par un escalier dans la cour.

Commentaire : H. de conservation supérieure à l'ouest, sol en pente avant de retrouver l'horizontalité, ce qui n'entre pas dans la logique de l'occupation d'un niveau par un sol d'usage (v. *infra*).

H. de conservation très réduite à l'est (20 cm env.).

Sin IV

Pour la première fois, des travaux plus importants sont entrepris, après l'arasement et le nivellement des ruines du niveau III qui ont été préservées sur une très faible hauteur (une trentaine de cm, v. *supra*).

31. Les hauteurs conservées sont calculées à partir de la coupe.

La reconstruction se fait exactement au-dessus du temple III. A l'ouest, le niveau IV subsiste sur 1,50 m de hauteur dont 1 m env. pour une sorte de terrasse et 50 cm pour le début des superstructures. Apparemment, ce brutal exhaussement n'a pas été réalisé dans la cour 16 à l'est du bâtiment lui-même : des escaliers ont été aménagés pour racheter la différence en face de chacune des portes (13 et 20) conduisant au Lieu Très Saint ; une première volée de sept marches aurait conduit du niveau de la cour correspondant à l'arasement du temple III au sol du Lieu Très Saint de IV-1.

Puis un comblement de la cour (+ 1 m) accompagné d'un exhaussement du sol du Lieu Très Saint (+ 50 cm env.) élève le niveau d'usage de l'ensemble d'une cinquantaine de cm, ce qui donne le second niveau de IV (= IV-2).

Dans la cour orientale, cela se traduit par des élévations irrégulières décomposées en quatre sous-phases.

Pas de changement important dans l'organisation du temple ; une plateforme adossée plus simple.

Commentaire : la variation des sols en pente ou des sols horizontaux pour la cour est très sujette à discussion et, en fait, très peu vraisemblable pour des raisons d'écoulement des eaux de pluie, puisqu'aucun système d'évacuation n'a été prévu.

Très curieusement, le niveau IV-2 dans le Lieu Très Saint se confond pratiquement avec le niveau V-1 : s'il y a un passage d'une phase architecturale à une autre, c'est une situation très étrange.

Se pose la question de l'usure d'un escalier fait de briques de terre crue, d'autant plus qu'ici les marches seraient exposées aux intempéries puisqu'elles sont dans la cour (v. *infra*).

Le tracé de la pièce occidentale (escalier abandonné en III) existe toujours en IV, mais sa fonction n'apparaît pas mieux.

Présence d'un sillon d'érosion associé au sommet des escaliers d'après les photos, ce qui est étrange puisque le sillon se fait au contact du sol.

Pourquoi tous ces fours dans les avant-cours ?

Sin V

H. résiduelle de 1,10 à 1,20 m. À en croire la coupe, le niveau V est venu se poser pratiquement sur le niveau de sol de IV-2. Il marque l'abandon de la surélévation du Lieu Très Saint par rapport à la cour : la différence de niveau est annulée par remplissage et comblement de la cour. Sin V est donc construit sur une surface régulière et nivelée. Les murs nouveaux prolongent simplement les murs anciens et aucun changement important ne marque le passage. Une extension du territoire du temple semble s'engager vers l'est.

Commentaire : la pièce occidentale (anciennement escalier supposé) n'est pas accessible de façon assurée. Il y a aussi un autre escalier le long de la paroi N qui paraît très sujet à caution (chaussée glissante en cas de pluie, à-pic à gauche, pourquoi aller sur la terrasse ?). Autre escalier pour atteindre la terrasse du bâtiment de la première cour, mais pour quel objectif ?

Pourquoi deux cours successives ?

Que représentent ces deux fours dans un temple ?

Sin VI

Reconstruction totale du temple avec des traits nouveaux :

- Pour la première fois, les murs anciens ne sont pas au contact avec les murs nouveaux, même quand ils se trouvent juste au-dessus, sauf en ce qui concerne le mur O où le contact a été maintenu ;
- Apparition de la brique plano-convexe ;
- Une organisation du bâtiment apparemment plus rigoureuse mais qui abandonne le plan tripartite, avec un accroissement de la largeur de la salle cultuelle, qui passe de 3,40 à 4,00 ou 4,10 m, le maintien de sa longueur d'origine (env. 11 m) et la disparition de l'aile O du plan tripartite, mais le cœur du temple, *i. e.* la forme de la salle centrale, ne change pas alors que la limite N du bâtiment est repoussée et donne la place pour une pièce supplémentaire ; les murs d'enceinte paraissent plus fermes, plus vigoureux, mais les limites n'en sont pas toutes bien repérées ;
- Il y aurait des fondations avec empiètement à la base, mais elles sont assez peu profondes (une quarantaine de cm) (sans photo).

H. résiduelle avec fondations : 1,40 m. Dénivelé de l'escalier extérieur d'accès : env. 1 m.

Commentaire : en dépit des auteurs, les limites extérieures des murs d'enceinte sont encore très incertaines, tout comme celles des dépendances de la « cour ». S'il existe un parti nouveau d'utilisation de l'espace interne du sanctuaire, on ne peut encore en déterminer tous les paramètres.

L'aile E du bâtiment du temple n'est plus constituée d'une série de petites pièces les unes à côté des autres, servant soit d'accès au temple, soit de dépendances liées à la pièce centrale, mais d'une pièce allongée, sorte de vestibule dilaté en largeur.

Enfin, une petite salle aux contours mal définis est venue se greffer sur la façade de la salle cultuelle et forme une excroissance inhabituelle et difficile à comprendre dans la cour.

L'aile O reste une énigme : depuis Sin I elle pose des problèmes, mais cette fois elle disparaît tout à fait (v. *infra*).

Notons que dans la partie SE, nombre de murs sont incertains, que rien ne prouve l'organisation des pièces 12 et 13 qui sont totalement restituées, mais sur quelles bases ?

Notons encore que la partie E du temple n'est rattachable à la partie O que par une très mince bande de mur d'une cinquantaine de cm d'épaisseur (le mur, incomplètement fouillé, reste imprécis), ce qui ne fait pas une liaison structurale bien forte et peut conduire à douter que les parties O et E du temple soient à rattacher l'une à l'autre.

Sin VII

Le nouvel édifice est une réplique de la phase antérieure, mais les parties incomplètes ou incertaines n'ont pas été reprises : la pièce « pustule » 34, les salles 12 et 13 de l'angle SE. La salle qui contrôle les accès a été refaite ainsi que la façade extérieure E, qui a été avancée.

Deux contreforts rythment la face interne du mur nord, pour un auvent selon les fouilleurs.

H. résiduelle : 75 cm env. à l'ouest, de même au sommet de l'escalier d'accès extérieur, mais au pied de celui-ci 2 m env.

Bassin au centre de la cour avec écoulement vers le nord (deux installations plus ou moins superposées).

Commentaire : cour de forme irrégulière, pourquoi un tel espace ?

Surélévation de presque 2 m par rapport à la rue de l'est.

Sin VIII

Reconstruction qui s'est accompagnée du creusement de grosses tranchées de fondations entrant profondément dans les niveaux antérieurs. Renforcement de l'épaisseur des murs jusqu'à 2 m.

H. résiduelle : 1 m pour les superstructures (60 à 90 cm pour les fondations, ce qui ne compte pas pour la hauteur du niveau d'usage).

Allongement de la salle de culte par le sud de 12 jusqu'à 15 m.

Modification morphologique de la pièce qui se trouve au N de la pièce de culte qui lui sert aussi d'accès (annulation de l'accès par la cour) : son rapport L./l. (6 x 1,20 m) fait songer à un escalier.

La cour retrouve alors son principe habituel d'un espace orthogonal entouré (3 côtés sur 4) de pièces allongées.

Le dispositif entre les pièces 1 et 2, qui est interprété graphiquement comme un escalier, est assez étrange : toutes les marches sont hypothétiques.

Le très curieux pilier rond au milieu de la baie de la pièce 2.

Commentaire : pour la première fois, on est présence d'un édifice dont les différents paramètres semblent en cohérence avec les règles habituelles de l'architecture mésopotamienne.

Sin IX

Reprise du plan de Sin VIII ; en réalité beaucoup de lacunes dont les auteurs reconnaissent (p. 62) que, en présence d'une brique ou d'un fragment d'enduit, ils représentaient tout le mur en poché noir. Néanmoins il semble que le plan de Sin IX soit identique à celui de Sin VIII.

H. résiduelle d'après la coupe : 80 cm à 1 m (épaissement vers la porte).

Comme faits remarquables nouveaux il faut noter : l'existence de la sole d'un four en 11 ; le maintien des 2 contreforts contre le mur N (depuis Sin VII) ; un bassin grossièrement carré au centre de la cour avec évacuation vers l'E.

On remarque aussi des traces d'incendie dans la cour et un lot de statuettes brisées.

Commentaire : même avec certaines incertitudes, le temple de Sin IX est assuré. Mais il y a sans doute eu des confusions entre le niveau de fondations (Sin VIII) et les superstructures : l'escalier près du porche d'entrée ne peut avoir disparu entre les fondations et les superstructures.

On ne voit absolument pas ce qu'un four peut faire dans une petite pièce de ce temple : on aurait aimé une photo car il est vraisemblable qu'il y a une très forte incertitude sur le niveau.

Sin X

Édifice final de la séquence, mais est très mal conservé et on ne peut réellement parler de son économie ; pour l'essentiel, c'est le plan de fondations qui a été en partie repéré, mais pas le temple lui-même. Dans ces conditions et compte tenu de toutes les incertitudes et de mélanges possibles entre les niveaux IX et X, je préfère ne pas l'intégrer dans cette étude car il n'apporte à la question qui nous occupe ici aucun élément fiable.

Conclusion

Concluons sur cette séquence telle qu'elle est rapportée dans la publication définitive. Dix temples ont été définis par les fouilleurs, ce qui correspond à 10 phases d'architecture et de reconstruction complète. Dans toutes les études d'architecture sacrée et dans tous les manuels, on fait état de cette séquence et des restitutions proposées par Delougaz & Lloyd : les temples de Sin de Khafadjé sont devenus les références des édifices sacrés de la première moitié du III^e millénaire en Mésopotamie.

Pourtant, l'analyse stratigraphique entreprise en tenant compte des modalités de l'architecture et de l'urbanisme syro-mésopotamiens, tels qu'ils ont été évoqués à la tête de cet article, dans NAAO 16 ainsi que dans *Cités Invisibles*³², ne permet pas de suivre les fouilleurs de la Diyala. Constatons qu'aucun niveau n'est pourvu de fondations, ce qui paraît bien étrange.

Notons d'abord ce qui, à la lecture du rapport de Delougaz & Lloyd, peut prêter à discussion.

Anomalies et étrangetés (fig. 6, 7 et 8)

En gardant à l'esprit les commentaires précédents qui suivent la présentation de chacun des temples Sin I, Sin II..., il convient de porter attention à quelques caractéristiques qui apparaissent souvent comme des détails, mais qui permettent d'envisager les choses sous un angle nouveau.

La question des fours

Curieuse concentration de deux fours installés côte à côte dans Sin IV-21 et V-17, donc en superposition ; dans la coupe, ils sont figurés sous la forme de 6 rectangles allongés superposés ; on note que, dans la séquence de ce temple, on ne rencontre pas beaucoup de fours : un dans la salle 13 de Sin VII qui ne se maintient pas pendant toute la vie de cette phase et dont la fonction n'est pas assurée, et un autre dans la salle 11 de Sin IX. Est-il envisageable qu'à la suite de la démolition du niveau IV on ait eu besoin, dans le nouvel édifice (niveau V), entièrement reconstruit selon les fouilleurs et qui reproduit un plan pratiquement sans changement, des deux mêmes fours au même emplacement ? En outre, ces fours étaient destinés (d'après le terme anglais « kiln ») à la fabrication de céramiques : avaient-ils réellement leur place dans un sanctuaire où l'on n'a pas retrouvé d'autres traces de production céramique ? Tout cela n'apparaît pas clairement. Pour en revenir à la succession stratigraphique Sin IV-21/V-17, le fait qu'on les retrouve dans deux niveaux architecturaux différents, et pourtant tout à fait semblables, laisse

32. MARGUERON 2013.

songeur : on sait qu'un four en action ne dure qu'un certain temps et qu'il faut le refaire (plusieurs fois) quand l'activité perdure. Dans ce cas, la seule conclusion logique est que l'on est toujours au même niveau stratigraphique. Alors, faut-il penser que Sin IV et Sin V ne forment qu'une seule et même strate archéologique ?

D'autre part, l'exploration archéologique montre que, s'il peut arriver que des fours à céramiques trouvent place dans les niveaux d'occupation, c'est le plus souvent dans les niveaux de chantier, c'est-à-dire dans les espaces dévolus au travail de la construction qu'on les observe le plus souvent, car il s'agit moins alors de fabriquer des céramiques que du matériel de construction — carreaux, tuyaux, canalisation... — que l'on a intérêt à confectionner à proximité du lieu d'usage. Aussi de tels fours indiquent-ils plutôt un niveau de fondation ou de chantier qu'un niveau d'habitation. Les fouilles de Mari sont sur ce chapitre tout à fait éclairantes.

La question du petit escalier qui dessert 35, 36, 37 en Sin IV et Sin V

L'étude de la photographie fig. 22 ne rend pas clairement compte des caractéristiques des plans de Sin IV et Sin V : on ne voit pas l'escalier qui longe l'E de la petite unité construite de 3 pièces (35, 36, 37) dans la première cour ; en outre, la limite E de 21 et 22 n'est pas évidente ; les limites du temple sont incertaines aussi bien à l'O qu'au S. On peut se demander si les raccordements architecturaux sont tous certains.

La question de l'aile O de la salle cultuelle

L'aile O de la salle cultuelle n'a jamais eu une existence assurée ; avec des limites tout à fait incertaines en Sin I, les fouilleurs y ont supposé un escalier, maintenu, toujours par hypothèse, en Sin II ; la pièce est mieux délimitée, semble-t-il, en Sin III, mais elle perd son escalier — hypothétique depuis le début — et devient une sorte de couloir dont la seule fonction semble avoir été d'assurer à ses deux extrémités une relation avec la salle centrale dont on voit mal la raison ; en Sin IV et V, l'aile O perd tout usage et semble même condamnée ; Sin VI l'élimine définitivement. On peut, à bon droit, se demander si, au cours des 5 phases architecturales définies par les fouilleurs, l'accumulation de toutes ces incertitudes, de nature diverse, qui à tout moment donne une image précise de la situation, n'est pas le reflet d'une fouille mal dominée mais que l'on a cherché à expliquer sans avoir d'indices probants. Y a-t-il même un seul élément assuré ? Étant donné l'extrême maigreur des indices structuraux (mur, marches...), on peut en douter.

La question de Sin VI – « pustule »

La pièce « pustule » de Sin VI est tout à fait hors norme : elle ne comporte pas d'issue sur la « cour » (ce qui est tout à fait anormal), mais seulement sur une pièce intérieure très mal éclairée et à la fonction indéterminée, avec les faces extérieures des murs mal cernés ; en outre, elle ne réapparaît pas au niveau VII. Or la hauteur résiduelle du niveau étant de 90 cm avec en plus une cinquantaine de cm de fondation, comment, dans ces conditions, aucune des faces extérieures des murs de cette pièce n'a pu être précisément définie ?

Cette pièce risque fort d'être une invention à partir d'un petit reste de maçonnerie.

La question de la pente du sol d'usage (fig. 6)

Les variations de pente des sols et des surfaces vers l'E offrent un réel problème de fonctionnement : est-il admissible que constamment le système d'écoulement des eaux soit remis en question, comme le montre la coupe de la séquence Sin I à Sin X, donnée par la publication (**encart h. t.**) ? Résumons cette séquence :

- SIN I : peut-être amorce d'une très légère pente, mais il manque une partie du parcours ;
- SIN II : un couloir vers l'E avec une pente à 10 %, ce qui est tout à fait excessif et dangereux ;
- SIN III : rétablissement de l'horizontalité ;
- SIN IV : répétition de la pente, même direction, pourcentage voisin ;

- SIN V : rétablissement de l'horizontalité ;
- SIN VI : répétition de la pente, même direction et même pourcentage ;
- SIN VII : rétablissement de l'horizontalité ;
- SIN VIII : reprise d'une faible pente ;
- SIN IX : rétablissement de l'horizontalité ;
- SIN X : horizontalité.

N'est-il pas étrange d'observer cette alternance très régulière, depuis Sin II jusqu'à Sin IX, dans laquelle une fois sur deux une pente est aménagée, puis comblée ? Rappelons que les pentes sont très dangereuses dans une architecture de terre, car elles accélèrent l'écoulement de l'eau et assurent une érosion rapide de la base des murs, entraînant une destruction de l'architecture par le biais d'un sillon d'érosion.

L'existence de pentes pourrait bien être l'effet d'une action provisoire qui modifie l'équilibre de façon momentanée, par exemple en cas de travaux. Dans ce cas, il n'y aurait pas lieu de rétablir dans l'horizontalité toutes les lignes de surface de la coupe en imaginant un manque de soin du relevé. Mais, partant de l'existence de ces pentes, ne pourrait-on se demander si des interventions massives n'avaient pas été programmées à plusieurs reprises dans le secteur du temple de Sin ?

D'autre part, si on ne tient compte que des lignes effectivement horizontales reportées dans la coupe, quelle situation altimétrique s'impose ?

Évacuation de l'eau du bassin de Sin VI et VII

Le sens d'écoulement de l'eau du bassin est le N. Mais le sens naturel de la pente est l'E, alors pourquoi l'évacuation se fait-elle vers le N ?

Les grosses fondations pour Sin VIII

La notion de grosses fondations pour Sin VIII, indiquées par les fouilleurs, est intéressante en ce qu'elle peut signifier qu'en dépit de l'infrastructure compartimentée, il peut être parfois utile de recourir aux fondations classiques (le cas existe aussi par exemple à Emar), mais ici il faudrait établir la relation exacte entre les notions d'infrastructure et de fondation de façon plus précise.

Séquence de bassins ?

Un bassin au centre de la cour de Sin VII (durant les prétendues deux phases), pas de bassin en Sin VIII, retour du bassin en Sin IX avec une orientation plus conforme à la pente générale : est-il normal, dans une séquence continue, d'observer de telles variations de présence ou d'absence d'un fait particulier, mais durable ?

Le pilier circulaire de Sin VIII-2

Un pilier rond au milieu de la baie de la pièce 2 : exemple unique dans toute cette séquence. Or il disparaît en Sin IX qui garde le même plan ! Aucun document photographique ne vient appuyer ce trait inhabituel.

Champ couvert par les photographies

On remarque l'absence de vues photographiques d'ensemble qui dépassent les dimensions d'une pièce. Si, par exception, l'une a été publiée (fig. 66), ce qui frappe c'est la difficulté à comprendre l'ensemble du chantier parce qu'aucune zone n'est complètement fouillée ; je vois mal les similitudes entre les fig. 59 et 60 qui représentent toutes les deux la cour de Sin IX mais, manifestement, à des altitudes et selon des angles différents ; la fig. 60 reste très mystérieuse, car il est difficile d'établir les liens entre les composantes exprimées dans les plans et la réalité de la fouille. Il apparaît ainsi que la notion de stratigraphie est sans doute malmenée avec la méthode de fouille qui ne procède pas par dégagement de larges espaces en continuité mais, semble-t-il, par petits espaces raccordés par la suite et surtout par le dessin comme conséquence d'un raisonnement.

Deux questions seront traitées plus loin : les escaliers de façon plus globale et la cour.

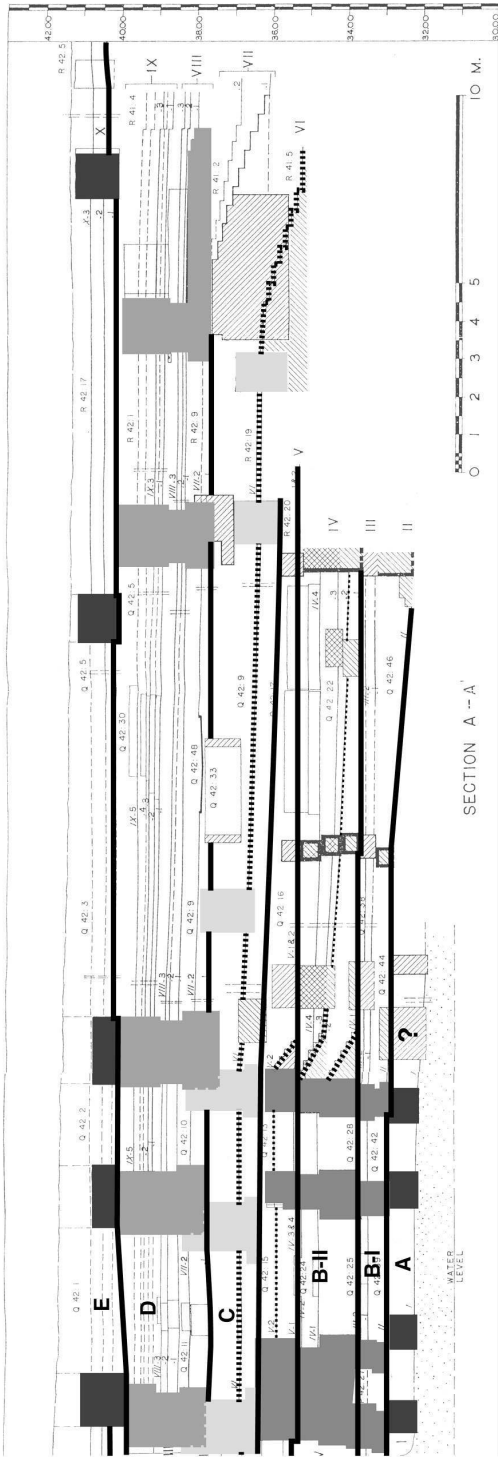


Figure 6. La coupe SO-NE (selon le grand axe du temple, mais transversalement par rapport au Lieu Très Saint) de la publication montrant la séquence architecturale des 10 temples de Sin selon les fouilleurs © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger, d'après DELOUGAZ & LLOYD 1942, pl. 14. Version traitée selon l'analyse de cette étude avec les « couches architecturales ».

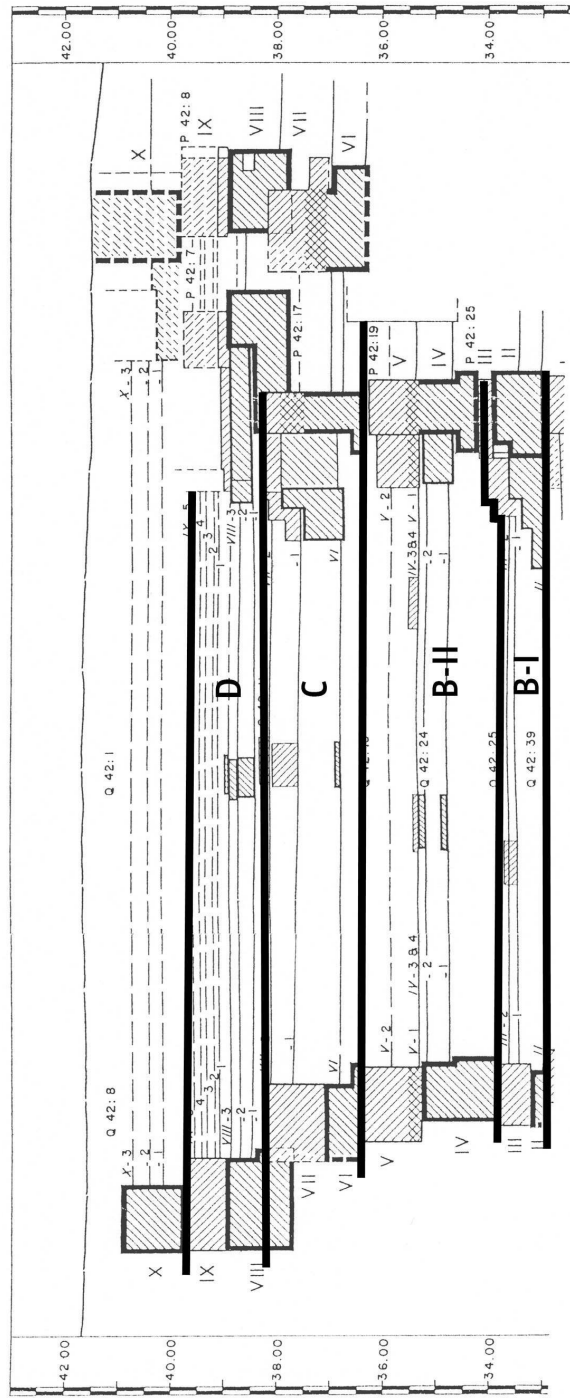


Figure 7. La coupe NO-SE selon l'axe long du Lieu Très Saint de la publication, montrant la séquence architecturale des 10 temples de Sin selon les fouilleurs © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger, d'après DELOUGAZ & LLOYD 1942, pl. 14, coupe réinterprétée selon les thèses de cette étude.

Analyse interne de la séquence : approche critique

Une typologie ?

Un constat saute aux yeux à l'examen des plans réunis dans un seul tableau (**fig. 8**). Il y a en fait trois types de plan :

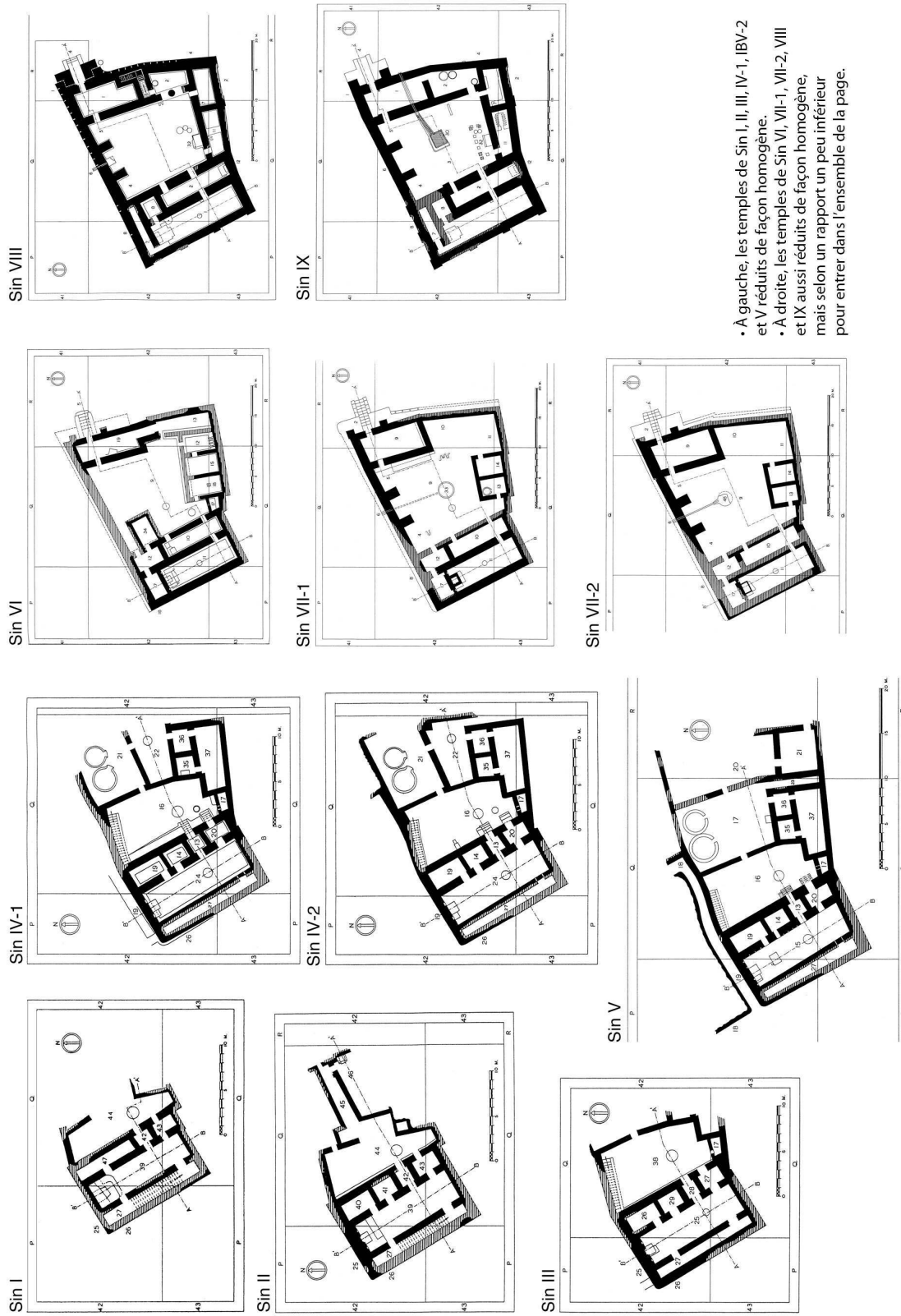
Une première série rassemble les plans de Sin I à Sin V dans laquelle l'élément majeur qui s'impose comme dominant, parfois presque unique, est le bâtiment cultuel, qui reste pratiquement identique à lui-même : le plan de Sin I semble fondé sur le principe tripartite (bas-côtés égaux : 3 m) de part et d'autre d'une salle de même largeur ; très curieusement, le plan se déséquilibre dès Sin II avec un léger rétrécissement de l'aile O et un élargissement de l'aile E (2,90 m contre 3,5 m), tendance qui va en s'accroissant légèrement jusqu'à Sin V (2,30 contre 4,80 m). Pourtant un doute concernant le bien-fondé de cette utilisation d'un plan tripartite subsiste parce qu'à aucune phase de ces 5 temples l'aile O n'est apparue bien constituée. En revanche, les dépendances placées à l'E s'accroissent progressivement, de sorte que la limite du temple, qui reste hypothétique, se déplace progressivement vers l'E, là où se trouve vraisemblablement son issue.

Un second type rassemble les plans Sin VI et VII. Une première innovation d'importance est marquée par la disparition d'un tripartisme (bien hésitant !) pour la salle cultuelle au profit d'un bipartisme. Une seconde innovation touche à l'ensemble de l'édifice, bien organisé maintenant autour d'une cour, sur un terrain dont l'emprise au sol est restée identique pour tous les exemplaires jusqu'à Sin X. À l'emplacement de l'ancien bâtiment cultuel majeur se dresse toujours le sanctuaire, qui n'est plus fondé sur le plan tripartite, mais qui maintient le Lieu Saint et le Lieu Très Saint à la même place : aucune dépendance ne se trouve plus à l'O de la salle de culte ; l'ancienne aile E se maintient sous la forme d'une salle étroite et allongée, sorte d'antichambre dilatée que l'on a parfois équipée d'une sorte de plateforme adossée qui ne peut en aucun cas être confondue avec un trône divin ; des pièces plutôt carrées sont venues se placer contre le côté S de la cour.

Un troisième type rassemble Sin VIII et Sin IX, en fait morphologiquement assez proche du type 2, mais avec une maçonnerie beaucoup plus massive puisque les murs peuvent dépasser 1,60 m d'épaisseur ; des changements notables apparaissent : l'allongement par le S de la salle cultuelle (ce qui permet d'agrandir l'espace du culte sans modifier l'emplacement de la plateforme adossée), une disposition régulière des pièces allongées (et non plus carrées) autour de la cour selon un schéma mésopotamien ; la relation avec l'extérieur est donnée par un porche assez massif dirigé vers l'E.

Y aurait-il un quatrième type avec Sin X ? Ce type est beaucoup moins assuré : d'abord parce qu'il est représenté par un seul temple qui ferme la série (par principe un exemplaire ne fait pas une série) ; ensuite, du fait de l'adjonction d'une nouvelle salle de culte à l'O et parallèle à celle qui existe depuis le début du temple (Sin I), cette nouvelle salle viendrait doubler le premier Lieu Très Saint, tandis que deux autres (12 et 18) seraient aussi équipées d'installations cultuelles : mais aucune n'a été retrouvée et cette restitution est totalement conjecturale, d'autant plus qu'elle ne tient pas compte de la permanence, depuis le début, de l'emplacement du trône divin ; enfin, le déplacement du porche d'entrée, à la suite d'une vraisemblable réorganisation de la voirie, de la face E à la face N du sanctuaire, mais toujours dans l'angle NE, modifie l'implantation du temple dans le paysage urbain.

Ce quatrième type étant très incertain, restons-en à l'existence de trois modèles en cherchant à définir leurs traits, d'abord par une démarche négative, c'est-à-dire en critiquant les critères mis en avant pour définir ces temples.



- A gauche, les temples de Sin I, II, III, IV-1, IV-2, VI, VII-1, VII-2, VIII et IX réduits de façon homogène.
- A droite, les temples de Sin V, réduits de façon homogène, mais selon un rapport un peu inférieur pour entrer dans l'ensemble de la page.

Figure 8. Tableau regroupant les différents plans des temples de Sin selon les fouilleurs © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger.

Examinons maintenant chaque temple individuellement (les plans **fig. 8** et les coupes **fig. 6** et **7**) :

Sin I

Le plus ancien niveau construit du temple est très incertain. Il ne subsiste que quelques fragments de murs ; le mur O, qui n'a pas été retrouvé par la fouille, apparaît cependant dans la coupe comme évident.

Il est « à cru » sur le sol primitif, c'est-à-dire sans fondation, pratique rarissime en architecture urbaine à cette époque (trop grande sensibilité à l'eau du sol primitif, qui entraînerait une destruction rapide de la base des murs).

Cette incertitude est confirmée par la fig. 3 où je ne vois pas ce qui est identifiable comme appartenant à cet édifice et significatif de ce niveau.

Si j'analyse correctement la fig. 4 avec « l'autel » de Sin I (en particulier les redans), je n'ai pas l'impression de me retrouver à la base de la séquence mais assez au-dessus, au niveau des murs arasés par la fouille.

Le niveau est visible en principe sur la fig. 35, mais n'est pas identifiable avec précision.

Autrement dit, la documentation graphique ne donne aucune confirmation de ce niveau. Faut-il le considérer comme incertain et en grande partie reconstruit, à partir de pauvres restes, par raisonnement, pour établir la liaison avec la base du site ? La comparaison avec les fonds des sondages de la section urbaine pousse à cette conclusion.

Sin II

Cette nouvelle construction ne prend pas appui sur des fondations, mais sur les murs de Sin I qui n'ont pas été tous réellement confirmés par la fouille.

Le descriptif parle d'un léger glissement latéral que montre la coupe mais aucune photo.

On comprend difficilement l'incertitude de l'aile O, si l'escalier de Sin I répond à une réalité (*supra*).

L'espace 45 de la cour avec sa forte pente vers l'E apparaît comme à peu près impossible en milieu urbain (*supra*).

Sin III

Très grande similitude avec Sin II, les différences sont minimales ; ce qui semble les distinguer : un très léger décalage dans la superposition des murs (v. la coupe) et une cour de forme différente établie à un niveau supérieur à celui de Sin II.

Hormis ce dernier point, on se demande ce qui différencie les deux niveaux Sin II et Sin III.

Sin IV

Changement brutal avec une reconstruction beaucoup plus élaborée, exactement au-dessus du niveau antérieur.

Claire volonté d'exhausser le niveau d'usage : l'ensemble de ce niveau marque une surélévation de 1,50 m env., dont un terrassement d'au moins 1 m selon les fouilleurs.

La pièce 17 est manifestement de type fondation : la porte est rajoutée par procédé graphique : 2 traits parallèles au travers du mur.

Le mur O apparaît dans une coupe comme complètement rempli, dans l'autre comme laissant la place à une salle, mais celle-ci dans le plan n'a pas d'issue, sauf une porte traitée graphiquement par 2 traits parallèles au travers du mur comme pour la salle 17.

Il y a des escaliers pour rattraper le niveau surélevé du temple par rapport à la « cour » supposée (fig. 17 et plans) mais, très curieusement, un sillon d'érosion apparaît à la hauteur du seuil de la porte, sillon qui normalement se fait au contact du sol : comment est-ce possible ?

Cet état de Sin IV pose de réels problèmes qui ne semblent pas avoir été bien perçus par les fouilleurs.

Sin V

Reconstruction à partir de Sin IV avec de curieux choix : un abandon de la surélévation de la terrasse par rapport à la cour par remplissage de la cour ; une surface de reconstruction nivelée et régulière ; les nouveaux murs strictement en continuité, sauf parfois un léger débord.

À noter, la coupe montre clairement que les fours sont sous le niveau d'usage de Sin V.

En réalité, ce niveau n'offre aucun trait caractéristique de la présence de fondations : les murs semblent, à quelques nuances près, simplement prolonger ceux du Sin IV. Pourrait-on penser que Sin IV et Sin V ne font qu'un ensemble ?

Sin VI

Une rupture importante marque le passage de Sin V à Sin VI.

Sauf pour le mur O (v. la coupe), il n'existe aucun contact direct entre les murs de Sin V et Sin VI.

La coupe semble indiquer des empattements de fondations.

Le plan des dépendances est tout d'un coup plus cohérent par rapport à la salle cultuelle, comme si un architecte avait présidé à l'organisation générale.

La totalité du sanctuaire est en surélévation par rapport à la voirie environnante : moins d'1 m de dénivellation.

Très curieusement, par rapport au sol d'usage prévu dans la salle cultuelle, la cour est en pente assez forte vers le porche extérieur.

Sin VII

Continuité et réplique du niveau antérieur : superposition absolue des murs par rapport à ceux de Sin VI, dont les positions et les épaisseurs sont inchangées ; annulation de la pente de la cour ; aménagements cultuels.

Sin VIII

Renforcement et épaississement des éléments structuraux. Selon les fouilleurs, pas de nivellement préalable et des tranchées pour insérer de grosses fondations. Cette technique est totalement hors du système mis en œuvre sur l'ensemble du site ; aucune des photos publiées ne montre clairement cette caractéristique, qui devrait pourtant avoir laissé des traces.

Allongement du Lieu Très Saint par le sud, ce qui marque une rupture avec tout le passé.

Sin IX

Quoique assez lacunaire, cette phase confirme les données fournies par Sin VIII en les complétant : bassin au milieu de la « cour » ; crapaudine contre jambage S de la porte d'entrée, donc utilisation de ce niveau assurée ; incendie et lot de statuettes cassée au milieu de la « cour » et ailleurs.

Le raccordement stratigraphique du temple de Sin avec le quartier d'habitation*Les associations par paires*

Si l'on veut bien lire les pages précédentes, on voit que depuis Sin II la séquence progresse par paires d'édifices ayant une morphologie très voisine et comportant des différences assez marquées avec la paire précédente et la paire suivante :

Sin II et Sin III = une seule différenciation au niveau de l'avant-cour ;

Sin IV et Sin V = l'aile latérale O paraît annulée, car sans accès, tout en subsistant dans les deux cas ; avant-cours très semblables (mais non identiques), fours dans les deux niveaux ;

Sin VI et Sin VII = la disparition de l'aile O, même morphologie générale, le même type de pièces dans la cour ;

Sin VIII et Sin IX = même massivité nouvelle, même morphologie (sauf l'escalier dans le porche).

Les similitudes sont très grandes entre les exemplaires de chaque paire considérée. Seuls Sin I et Sin X sont uniques.

Les paires et les couches architecturales de la stratigraphie urbaine

En comparant ces paires avec la séquence des couches architecturales de la section urbaine, on peut établir des correspondances entre les deux approches analytiques : « couche » et « paire » :

- couche architecturale A = [Sin I]
- couche architecturale B-I = la paire Sin II / Sin III
- couche architecturale C = la paire Sin VI / Sin VII
- couche architecturale B-II = la paire Sin IV / Sin V
- couche architecturale D = la paire Sin VIII / Sin IX
- couche architecturale E = [Sin X]

Dans tous les cas le chiffre pair est une fondation ou une (re)fondation et le chiffre impair est une superstructure : chaque fois on trouve des situations strictement identiques.

En appuyant cette relation sur l'échelle altimétrique (**fig. 9a et 9b**) et en faisant intervenir la notion de sols d'usage liés à chacune des phases architecturales A, B-I, B-II, C, D, E on obtient les correspondances suivantes :

- A (Sin I) : de 31,75 à 32,75 m
- B-I (paire Sin II / Sin III) : de 32,75 à 34,40 m ; sol d'usage = 33 m
- B-II (paire Sin IV / Sin V) : de 34,40 à 35,50 m ; sol d'usage = 35,20 à 35,50 m
- C (paire Sin VI / Sin VII) : de 35,50 à 38,45 m ; sol d'usage = 36,50 m
- D (paire Sin VIII / Sin IX) : de 38,45 à 40,50 m ; sol d'usage = 39,50 à 39,80 m
- E (Sin X) : de 41,80 env. m à... ?

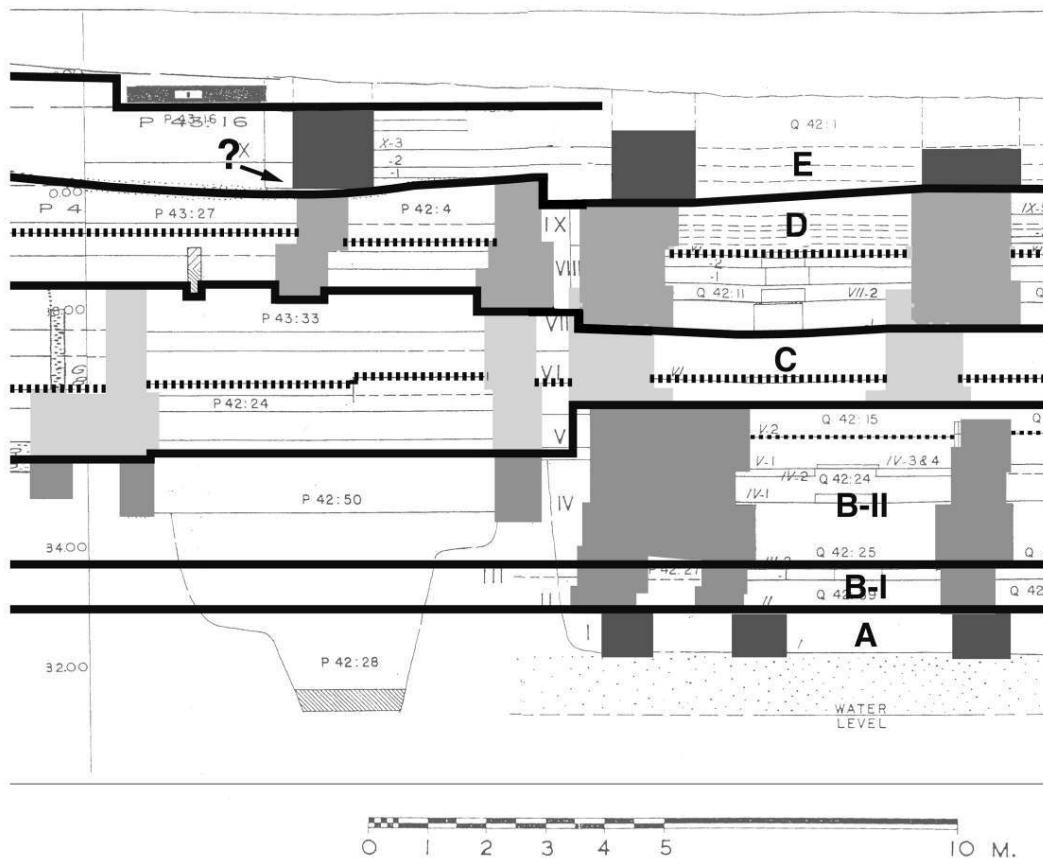


Figure 9a. Correspondances altimétriques entre les couches architecturales et les sols d'usage du quartier des habitations et du secteur des différents temples de Sin. Position des couches du secteur urbain à gauche, et à droite celles de la zone du temple de Sin © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger.

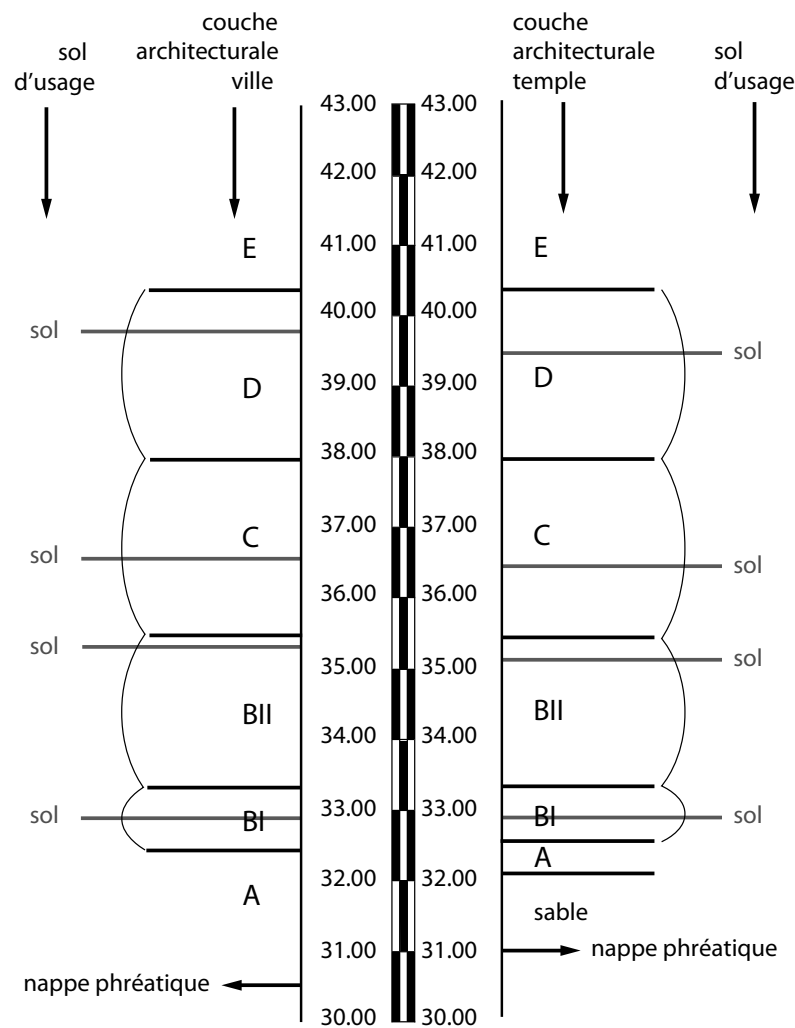


Figure 9b. Correspondances altimétriques entre les couches architecturales et les sols d'usage du quartier des habitations et du secteur des différents temples de Sin. Traitement schématique du contact entre le secteur urbain et le secteur sacré © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger.

Autrement dit, il y a une correspondance altimétrique pratiquement parfaite entre la section urbaine et la séquence des temples. Un seul endroit pose un véritable problème, le passage de [B-I/II] à [C] où l'on constate un véritable ressaut, un changement de niveau brutal : le nivellement du sommet de la couche B en section urbaine a été réalisé à 35,50 m env., alors que dans la section des temples il a été effectué à 36,25 m env. : ce ressaut de 75 cm env. doit pouvoir être expliqué, sans avoir à recourir à la thèse d'une malfaçon dans l'Antiquité ou lors de la fouille. Nous y reviendrons.

Périodisation stratigraphique et architecturale finale de chacun des 4 temples réels

Détaillons maintenant chacune des phases correspondant à un édifice que l'on peut individualiser et qui présente une cohérence architecturale.

Désormais le nom Sin, suivi d'un chiffre romain de I à X, désignera, comme traditionnellement à la suite des fouilleurs de Khafadjé, les temples de la publication. En revanche, les édifices qu'il convient de considérer comme les vrais (c'est-à-dire les seuls) temples antiques seront définis à l'aide de la lettre qui désigne la couche architecturale, parce qu'il n'y a jamais qu'un temple par couche architecturale. Ainsi :

Sin B-I remplace Sin II et Sin III, réunis dans la paire Sin II/III ;
 Sin B-II remplace Sin IV et Sin V, réunis dans la paire Sin IV/V ;
 Sin C remplace Sin VI et Sin VII, réunis dans la paire Sin VI/VII ;
 Sin D remplace Sin VIII et Sin IX, réunis dans la paire Sin VIII/IX.

La faiblesse des renseignements et des restes conduit à refuser une existence réelle et autonome à Sin I. L'absence de fondations, les lacunes, les difficultés de la recherche tout au fond d'un sondage où l'on voit mal ce qui permet d'individualiser des restes cohérents font penser que les quelques lambeaux de murs repérés peuvent avoir fait partie de l'infrastructure de Sin B, c'est-à-dire avoir appartenu à l'ex-Sin II.

Sin X est trop incomplet pour trouver sa place ici. Tout au plus pourrait-on suggérer, mais sans preuve, son éventuel rattachement à une possible couche architecturale E. Dans les figures suivantes (fig. 10 à 13) qui rassemblent les données des couches B-I, B-II, C et D, c'est le plan en grisé qu'il faut considérer comme définissant la base de celui qui correspond au sol d'usage de la couche architecturale correspondante.

Sin B-I (fig. 10)

Cet édifice, le premier de la série du type 1 (v. typologie ci-dessus), apparaît (à tort) comme formé d'un plan tripartite et d'une « cour » ; cependant le déséquilibre entre les ailes O et E ainsi que l'absence de fonctionnalité de l'aile O rendent la solution « plan tripartite » aléatoire (qualifions-le de plan tripartite abâtardi), car que signifie ce couloir qui ne débouche sur rien ? dans ces conditions, comment comprendre la partie occidentale du bâtiment cultuel ? Il reste une possibilité, à savoir que cet espace tout en longueur (1 x 11 m) ait servi de cage d'escalier, comme les fouilleurs l'ont proposé pour Sin I/II (mais pas pour Sin III) ; le début des marches se serait trouvé au sud et la porte N aurait donné accès à une petite dépendance placée à côté de la plateforme adossée. Dans cette solution, il manque cependant un mur transversal pour limiter la cage d'escalier et définir la petite pièce. On le voit, la solution ne s'impose pas d'emblée.

D'autant plus que le relevé de Sin II, qui sert de fondations, est aussi peu clair sur la question de l'aile O : il me semble que nous sommes obligés de constater notre incertitude sur ce point.

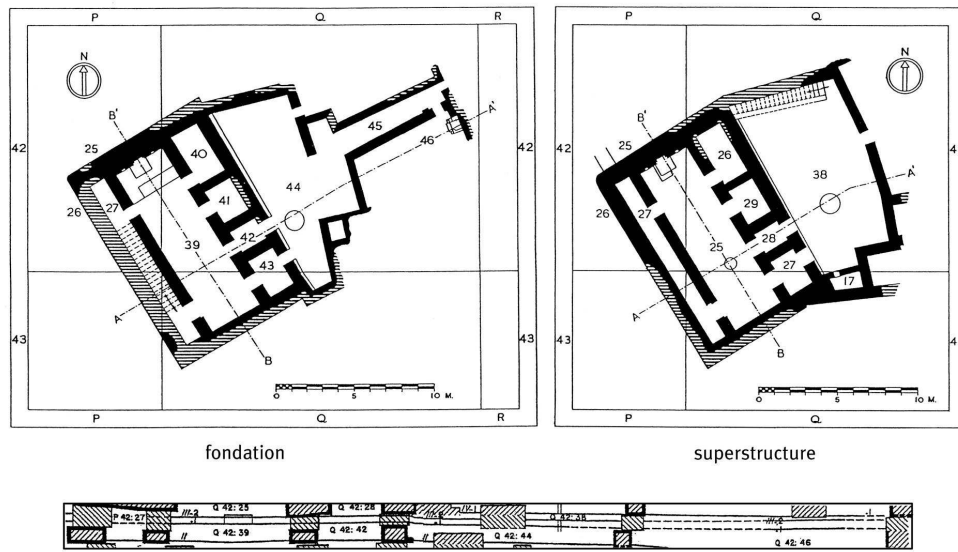
Avec une épaisseur de mur de 80/90 cm, un étage n'est nullement impossible, mais la hauteur conservée (une soixantaine de cm), qui peut être simplement la conséquence du nivellement, n'assure pas un étage : peut-être était-il accessible par cet escalier intérieur. Dans l'état où l'on a trouvé ce bâtiment, il n'y a pas de place réservée pour les prêtres ; aussi l'utilisation de l'étage n'est pas une hypothèse à rejeter d'emblée.

Pour y accéder, peut-on envisager la possibilité d'un escalier contre le mur N de la « cour » ? c'est à la suite des éventuelles deux premières marches que les fouilleurs l'ont proposé tout en renonçant à en placer un dans l'aile O. Cependant, il semble impossible de retenir cette suggestion, même si les fouilleurs la maintiennent pour les niveaux suivants (Sin IV-A et -B, et Sin V) pour trois raisons majeures : son point d'aboutissement est à cheval sur le mur extérieur et ne permet pas de placer un garde-fou réel ; sous l'action de l'eau de pluie, il devient très glissant et son utilisation serait très dangereuse dans sa partie haute ; enfin, un escalier construit en briques crues ne peut durer très longtemps sous les intempéries et sous le passage répété des pieds³³.

Une petite « cour » précède le bâtiment cultuel³⁴. Sa limite est marquée par un mur percé d'une ouverture : est-ce l'extrémité du bâtiment ? Ce n'est pas sûr.

33. J'ai pratiqué des escaliers de ce type dans les chantiers. Je ne parle pas de marches taillées dans la terre du tell, mais d'escaliers dont les marches étaient faites avec des briques crues de bonne qualité et soigneusement appareillées ; ils n'ont jamais duré plus de quelques jours si on ne plaçait pas un revêtement solide par-dessus : planches de bois, dalles cuites ou simplement enduit de « djuss » d'une certaine dureté. Quant à la pluie, elle rend la surface des briques (dépourvues de revêtement protecteur) particulièrement glissante en provoquant des dérapages à l'envi et, en conséquence, une usure accélérée.

34. Mais si la « cour » n'en était pas une (voir plus loin), cette argumentation contre l'escalier serait bien amoindrie.



Temple B-I (ex-II et III)

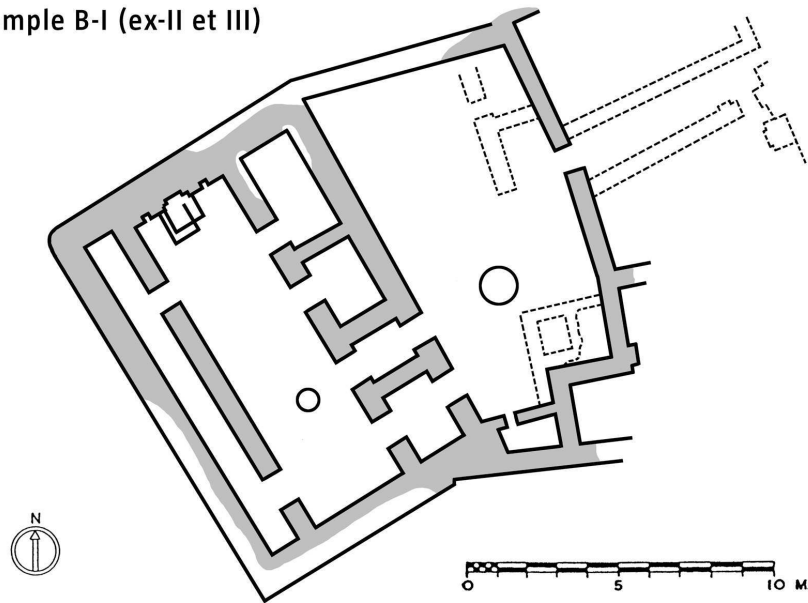


Figure 10. Le temple de Sin B-I (couche architecturale B I) ; en grisé, le plan à retenir du temple au niveau d'usage © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger.

Sin B-II (fig. 11)

Le temple Sin B-II fait encore partie de la série typologique 1. Il est morphologiquement très proche de Sin B-I : même type de bâtiment culturel tripartite abâtardi avec son aile orientale mal définie, mais cette fois la pièce occidentale apparaît complètement fermée. S'il n'y avait pas le décalage des murs dans la coupe, on pourrait se demander s'il n'y a pas une réelle continuité entre les deux niveaux.

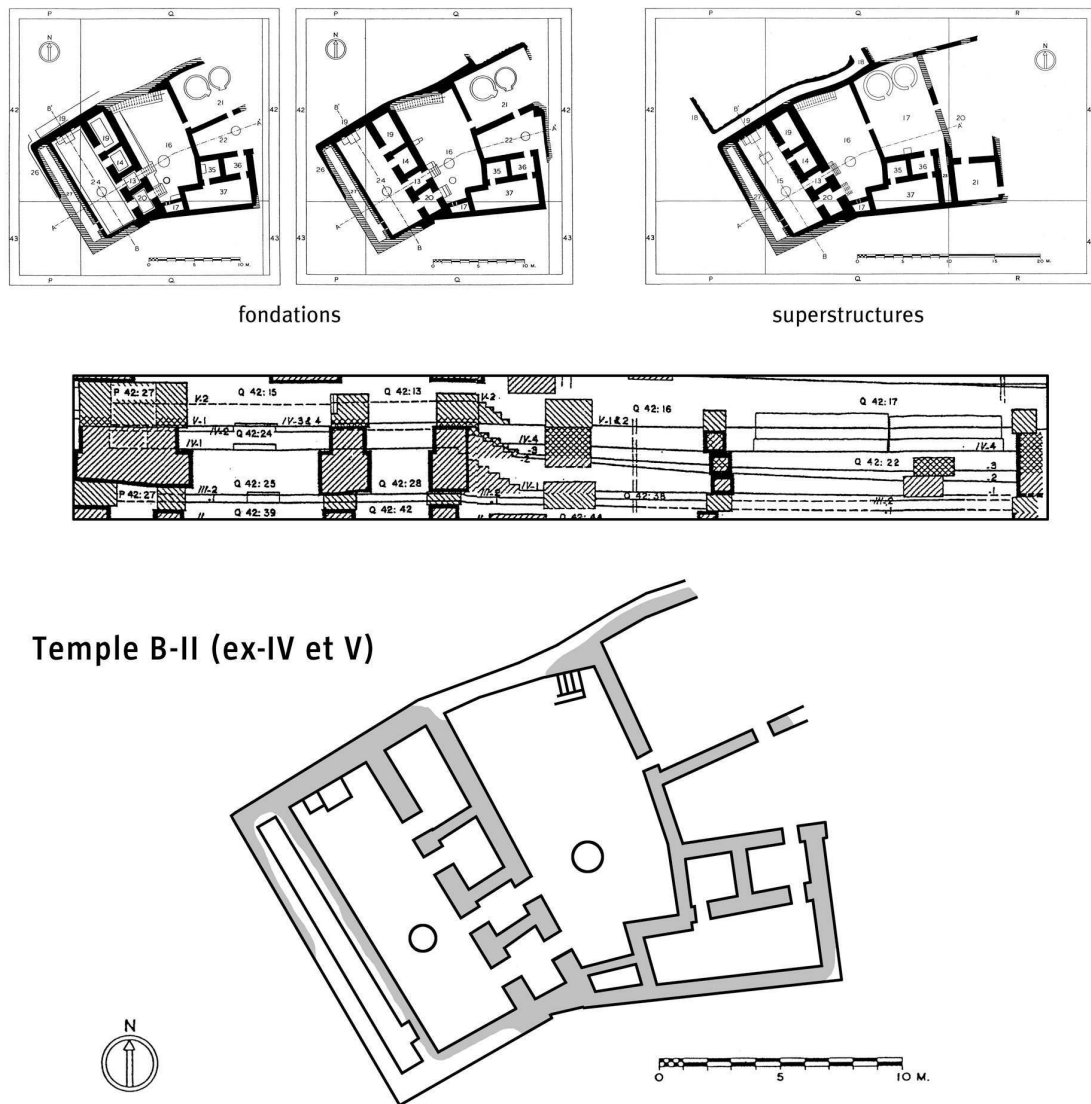


Figure 11. Le temple de Sin B-II (couche architecturale B II) ; en grisé, le plan du temple au niveau d'usage qu'il faut retenir © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger.

Sin IV-A et Sin IV-B, définis par les fouilleurs comme des sous-phases, se distinguent essentiellement par des escaliers qui rachètent la différence entre le sol de la « cour » et le sol du bâtiment cultuel. Ces deux sous-phases, qui n'en font qu'une en réalité, forment la fondation du temple Sin B-II : très massive elle apparaît comme telle sur la coupe, mais pas sur les plans, ce qui est très étrange.

On retrouve la même petite « cour » devant le bâtiment cultuel ; elle est précédée d'une autre, puis d'une autre encore dont les limites sont très mal définies. Ce sont elles qui font envisager que la phase Sin B-II ait connu une extension orientale plus importante que ce qui en a subsisté.

Deux faits méritent d'être analysés en détail.

Les escaliers : toutes les phases (Sin IV-A, Sin IV-B, Sin V), des escaliers de 3 à 7 marches sont placés devant les accès du bâtiment cultuel ; ils rachètent la différence de niveau entre le sol de la « cour » et celui du bâtiment ; ils apparaissent très bien dans la coupe. Ils démarrent au terme d'une pente qui monte depuis la limite extérieure orientale. Mais les deux premiers sont évidemment dans les fondations et ne peuvent donc avoir servi durant de longues périodes.

L'escalier hypothétique placé contre le mur N de la « cour », dont on a déjà récusé l'existence en Sin B-I, apparaît dans toutes les phases de Sin C : il ne serait admissible que dans les superstructures — et non dans les fondations — mais il n'existe pas à ce niveau, car même en Sin V, il n'apparaît qu'en pointillés.

Les fours : au cours des trois phases (Sin IV-A, Sin IV-B, Sin V), deux fours apparaissent côte à côte dans la pièce 21, puis en 17. Ceux de la pièce 21 se placent naturellement dans les fondations et ont certainement servi lors des travaux d'aménagement du site, dans les niveaux de chantier. La question incertaine concerne les fours de Sin V, car je doute fort qu'ils aient existé à ce niveau pendant que les activités religieuses se déroulaient dans le temple.

Importance particulière de Sin B-II dans la séquence des niveaux ruinés (fig. 9a)

La hauteur de la couche B-II avoisine 2,70 m (de 33,70 à 36,40 env.), c'est-à-dire qu'elle dépasse toutes les autres de plus d'1 m : elle occupe donc une position très particulière dans l'ensemble de la séquence et s'impose par sa massivité.

Cette couche B-II apparaît ainsi avec une particularité qui pourrait mettre à mal le principe du nivellement de chaque niveau ruiné avant la reconstruction de l'infrastructure du niveau suivant. En effet, à la jonction de la section urbaine et de la section du temple de Sin, le nivellement s'est établi en section urbaine à une hauteur voisine de 35,50 m, puis en section religieuse il démarre à 36,40 m à la suite d'un décrochement. C'est une situation anormale : comment l'expliquer alors que partout les lignes de nivellement et de sols d'usage sont en parfaite continuité ?

Il faut noter que cette surélévation ponctuelle de la ligne de nivellement ne met pas en péril l'ensemble du système puisque la différence a été rattrapée par une moindre épaisseur accordée à l'infrastructure compartimentée du temple C : les travaux ont donc été totalement maîtrisés et la surélévation ponctuelle n'a pas été le fait d'une malfaçon des aménageurs.

Il reste un point important : la massivité du système de fondations du niveau B-II, qui est remarquable ; on estimait donc qu'une importante charge devait s'exercer à cet endroit : même en l'absence d'un escalier assuré, cela joue fortement pour l'existence d'un étage.

Sin C (fig. 12)

La couche architecturale C possède son temple de Sin composé de Sin VI pour les fondations et de Sin VII pour les superstructures.

Appartenant au type 2, complet pour la première fois et structurellement renforcé (ép. des murs 1,20 m), il ne garde aucun élément résiduel qui marque l'emplacement d'une aile O dans le bâtiment cultuel : on se trouve donc en présence d'un plan bipartite comprenant la salle cultuelle qui occupe *grosso modo* la même place que précédemment, doublée à l'E d'une autre salle oblongue, sorte d'antichambre allongée équipée de deux portes, la majeure se trouvant au S.

Cette fois, les fondations/infrastructures sont assez peu importantes (40 cm env.) puisqu'elles ont servi à compenser la hauteur résiduelle importante laissée à Sin C. On peut dans ces conditions ne pas tenir compte de la « pièce pustule » (34), complètement anormale et dont les limites extérieures sont totalement inconnues. Il ne faut pas tenir compte non plus de la pièce 12 (de Sin VI) qui n'existe pas dans le niveau des superstructures et donc ne peut exister non plus dans les fondations.

En revanche les deux contreforts appuyés contre le mur N introduisent un élément structurel nouveau qu'il faudra intégrer dans l'ensemble architectural. Les fouilleurs veulent y voir un auvent : mais, dans cette fonction, je ne comprends pas leur massivité, leur longueur et le fait qu'ils gênent le débouché de la porte d'entrée.

Un trait nouveau est l'élargissement de l'espace enclos vers le N. Cette extension, qui s'est faite aux dépens, semble-t-il, d'une ruelle, a pour conséquence de définir exactement l'espace dévolu au temple, de géométriser ce plan, ce qui n'était pas une certitude jusqu'à maintenant puisque la limite orientale restait inconnue, et d'accroître sa superficie.

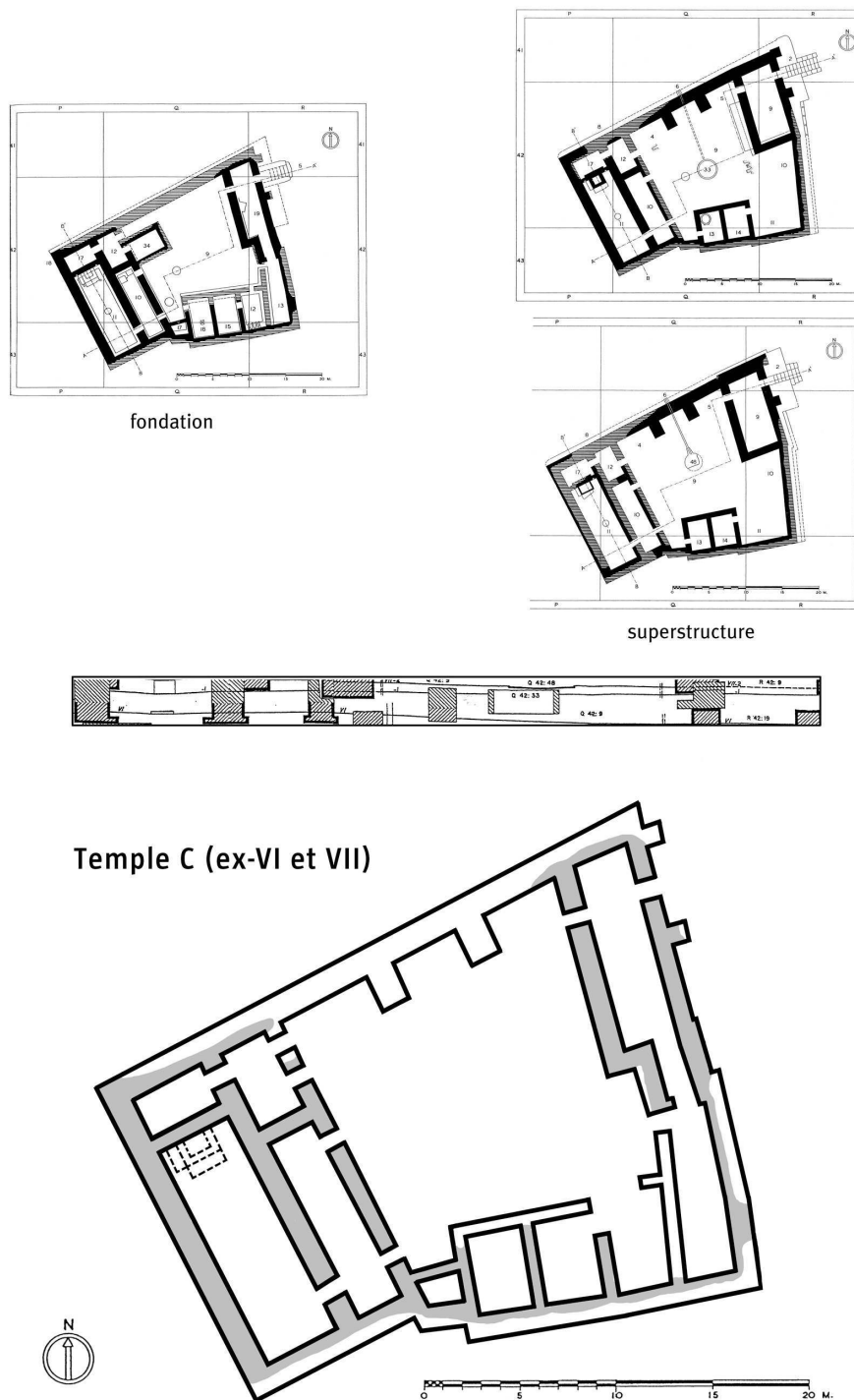


Figure 12. Le temple de Sin C (couche architecturale C) ; en grisé, le plan à retenir du temple au niveau d'usage © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger.

Une conséquence de cette extension vers le N est d'avoir libéré de la place au N de la salle cultuelle. Or il est remarquable que ni la plateforme, ni le mur contre lequel elle était adossée n'ont été déplacés : la plateforme adossée est donc le point de focalisation de la sacralité de cette salle. Les architectes se sont contentés de rajouter une petite pièce, sans signe particulier, précédée d'une antichambre, accessible à

partir de la « cour ». Cette petite pièce pourrait avoir servi d'escalier à deux volées : il n'y a pas de traces qui l'indiquent, mais ses proportions correspondent à un tel schéma d'organisation.

Un bassin occupe pour la première fois le centre de la cour avec un écoulement vers le N ; il semble avoir été refait une fois.

Sin D (fig. 13)

Il est formé de Sin VIII pour les fondations et de Sin IX pour les superstructures. On a, à nouveau, un édifice complet avec des murs épais de 1,30 à 1,60 m, qui occupe sensiblement le même espace que Sin C, mais avec quelques modifications.



Temple D (ex-VIII et IX)

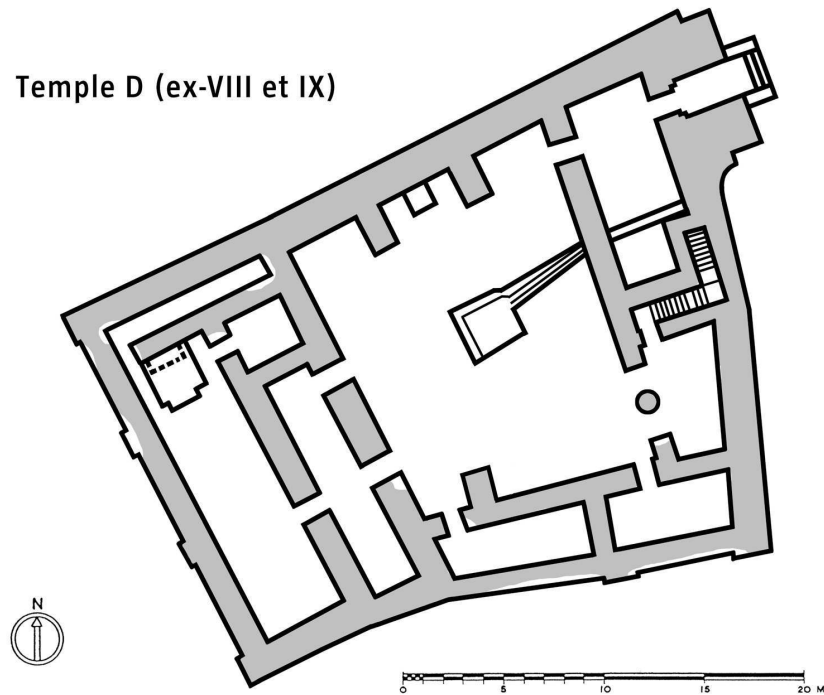


Figure 13. Le temple de Sin D (couche architecturale D) ; en grisé, le plan à retenir du temple au niveau d'usage. © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger.

On ne devrait pas prendre en considération l'escalier à cheval sur les pièces 1 et 2 du porche, car il n'apparaît qu'en fondations ; il est vraisemblable qu'il est seulement le résultat d'une tentative de compréhension d'une situation confuse lors de la fouille : aucune photo ne vient le confirmer, celles-ci montrent en réalité une situation de fouille très peu claire. Cependant, comme cet escalier se trouve dans un niveau de fondation qui ne sert que de support au niveau des superstructures, il se peut que cette situation confuse ait empêché les fouilleurs de le reconnaître au niveau réel d'utilisation : donc on peut rétablir à cet endroit de Sin IX une cage d'escalier calquée sur le schéma de Sin VIII. En va-t-il de même pour le pilier circulaire au milieu de la baie de la porte du *locus* 2 ?

En Sin IX, l'escalier qui se trouve derrière la plateforme adossée de la salle cultuelle n'est reproduit qu'en pointillé, alors qu'il existe bien en Sin VIII, mais en fondation : il faut le garder car il est très vraisemblable que la partie supérieure a simplement disparu. Il y a là un indice supplémentaire pour l'existence d'un étage sur le bâtiment.

Le bassin qui existait en Sin VII est toujours là, mais avec une forme différente, et avec un écoulement modifié qui se fait maintenant vers l'E.

L'espace central (et non « cour ») est cette fois plus régulièrement cerné de pièces, selon le dispositif classique de la Mésopotamie, sauf sur la face N. Il convient de transformer le prétendu « autel » installé contre le mur S en un contrefort répondant à celui qui se trouve pratiquement en vis-à-vis contre le mur N : il est destiné à recevoir l'autre extrémité de la poutre maîtresse qui traverse cet espace pour soutenir la couverture. Cette erreur d'interprétation vient d'une situation très confuse sur le plan de la fouille : la fig. 59 montre clairement qu'il n'est pas raisonnable d'interpréter comme un autel ce magma de petits édifices qui empêche circulation et accessibilité. Faut-il rajouter un autre contrefort sur le même mur en face du second contrefort ? On ne voit pas de traces sur la fig. 59, mais l'accrochage du mur séparant les deux pièces 11 et 7 renforce ce mur et permet d'asseoir à cet emplacement l'extrémité S de la seconde poutre maîtresse formant la charpente de la couverture.

Un temple Sin X a existé, semble-t-il, mais le manque d'informations précises, l'ignorance où nous sommes de l'emplacement réel de la salle cultuelle, des installations, des circulations ne permet pas de l'intégrer dans cette série.

Conclusion

Bien entendu, ces 4 édifices successifs, qui correspondent chaque fois à une couche architecturale urbaine, viennent remplacer la totalité des 9 édifices (sans compter Sin X) présentés par les fouilleurs. Il reste à aborder trois questions en rapport avec la nouvelle stratigraphie, mais qui se posaient déjà avec l'ancienne.

Quelques questions liées à la nouvelle stratigraphie

Le problème des plateformes adossées (fig. 6)

Les études sur les temples ont montré que la focalisation de la sacralité maximale s'opérait à l'emplacement de la plateforme adossée, laquelle apparaît comme le lieu le plus sacré du temple, celui d'où émane la puissance divine : c'est le trône — réel ou symbolique — de la divinité, installé à l'emplacement de l'épiphanie. Il n'y a pas lieu de revenir sur ce point³⁵. Mais une grosse difficulté se présente : les fouilleurs de la Diyala ont retrouvé pour chacun des temples qu'ils ont définis des plateformes adossées plus ou moins complexes avec plus ou moins de décrochements ou d'aménagement divers.

Pour en rester à un niveau de simple logique, on devrait trouver autant de plateformes adossées que de temples précisément définis. Autrement dit, dans le cas des temples de Sin, 4 plateformes adossées ; et si on se rapporte au Petit temple du secteur urbain, puisqu'il n'y a eu que 2 temples, on doit trouver

35. MARGUERON 1991 et 1995.

2 plateformes adossées ! Or pour le temple de Sin, on trouve non seulement des plateformes pour les 9 niveaux reconnus³⁶, mais aussi pour des niveaux intermédiaires ; quant à la séquence du Petit temple, à l'exception du 7^e, tous les niveaux en sont pourvus.

Il y a donc une contradiction évidente puisque nous avons beaucoup plus de plateformes adossées que de temples. À en rester à ce simple constat, il y aurait sans doute de quoi annuler toute la démarche qui précède, laquelle pourtant s'appuie sur des arguments difficilement contestables.

Une première solution pourrait se trouver dans l'observation que les fouilleurs, par démarche logique, une fois affirmée la présence de niveaux où ils n'avaient pas reconnu de fondations, ont ajouté des portes qu'ils n'avaient pas réellement trouvées. Cette fois ils auraient rajouté des plateformes adossées, puisqu'il devait y en avoir. Mais il y a peut-être une autre explication plus intéressante, même si elle est inattendue.

Dans la documentation photographique publiée, on trouve des exemples de diverses plateformes adossées³⁷ : outre celles des temples V, VII et IX (fig. 28, 29, 34, 35, 42, 46, 45, 54) que l'on peut s'attendre à trouver, on a aussi celles de Sin I, Sin II, Sin VI (fig. 4, 5, 9, 10, 36, 37, 38) qui sont, *a priori*, beaucoup plus discutables étant donné leur niveau d'appartenance à une fondation.

Cependant je voudrais me référer à un exemple que j'ai récemment réanalysé et qui pourrait éclairer aussi le cas de Khafadjé. En effet, lors de ce réexamen, il est apparu que le temple d'Ishtar de Mari n'avait été formé que d'un niveau d'architecture et non de deux, voire trois³⁸ : un seul sol d'usage et pourtant l'analyse de la plateforme du Lieu Très Saint a donné aux premiers fouilleurs la certitude qu'il y avait trois phases dont les premières s'enfonçaient assez profondément sous le sol ; c'est la constatation de l'existence de ces différents niveaux de la plateforme qui a conduit à la conclusion de l'existence de plusieurs niveaux d'architecture, même s'ils n'étaient pas visibles. Mais, quand j'ai rétabli l'unicité de la stratigraphie pour des raisons liées à l'urbanisme de la cité, l'existence de plusieurs niveaux appartenant à des plateformes enterrées apparaissait comme une contradiction difficile à comprendre.

Or la plateforme adossée représente un point d'une importance extrême pour la sacralité puisque c'est là que se tient la divinité. Mon expérience à Mari, chaque fois que j'ai engagé des recherches sur les plateformes adossées, est que les constructeurs s'assuraient d'une parfaite sainteté du lieu et en particulier dans les profondeurs, avec creusement de puits de recherche parfaitement à la verticale de la position du symbole ou de la statue divine³⁹. Il me semble que, dans ces conditions, la recherche d'une parfaite sacralité de la plateforme devait s'accompagner d'une construction assurant un ancrage aussi profond que possible, aux origines des sources telluriques, de la sainteté du milieu. C'est ce que donne Mari et que l'on trouve sans doute aussi à Tuttub.

Dernier point : on ne peut retenir la proposition de J.-D. Forest⁴⁰ qui excluait pour les plateformes adossées la fonction religieuse au profit d'un siège de cadî de quartier. Dans cette dernière fonction, il n'y aurait aucune permanence du Lieu Saint, et les racines de la fonction ne pourraient se situer aux origines de la ville. La continuité absolue de l'emplacement de la plateforme pendant la totalité de la séquence est la preuve du caractère religieux de l'installation.

36. Sin X n'a pas fourni de plateformes adossées.

37. Proscrire le terme « autel », qui désigne trop d'objets différents par la forme et la fonction.

38. Pour différentes raisons que je ne peux exposer maintenant, j'ai été conduit, au fur et à mesure de la progression de mes recherches sur le temple d'Ishtar de Mari, à diminuer le nombre des temples reconnus (trois pour A. Parrot, puis deux dans MARGUERON, ROUAULT & LOMBARD 2007). Ici je fais référence à l'état présent de ma pensée qui n'a pas encore eu la possibilité d'être publiée ; le dernier texte qui en parle est le catalogue de l'exposition de l'Institut du monde arabe (*Voués à Ishtar. Syrie, janvier 1934, André Parrot découvre Mari*, Paris/Beyrouth, 2014), qui contient un texte rédigé en juillet 2013 alors que mon enquête était encore en devenir et que deux phases architecturales semblaient raisonnables. Une prochaine étude rendra compte précisément de la situation.

39. Reconnus à Mari sous le podium adossé du Lieu Très Saint des temples de l'Enceinte Sacrée, de Shamash, de Ninhorsag et très vraisemblablement de celui d'Ishtar.

40. FOREST 1996, ni celle d'AL-MHDI AL-TOUNSI 2013 ; voir *supra* n. 7.

Le problème des escaliers (fig. 6)

J'ai déjà signalé que le problème de leur utilisation se posait dans les édifices en architecture de terre. *À priori* il peut paraître normal d'utiliser ce matériau si le reste de l'édifice est construit en terre ; mais il faut aussi songer à la fragilité de celui-ci et savoir s'il peut résister à des chocs répétés de pas montant et descendant sur les marches qui le constituent. Deux cas doivent être distingués selon qu'on les trouve à l'extérieur (à l'air libre) ou, au contraire, à l'abri des intempéries.

Dans ce dernier cas, seuls des effets mécaniques peuvent s'exercer : des briques très denses, bien séchées ont certainement une capacité de résistance assez grande, mais non pas permanente, car les frottements entraînent à terme une pulvérisation de la terre. On peut remédier à cette usure en plaçant un revêtement d'une certaine solidité, comme du plâtre ou une planche en bois ou encore en plaçant un rondin fixé transversalement dans les parois latérales qui retient les terres et les empêche de glisser⁴¹. Il existe donc des solutions.

Il n'en va pas de même lorsque l'escalier se trouve à l'air libre. Les effets des intempéries, et tout particulièrement de la pluie, peuvent être désastreux : par la formation d'une couche de boue qui rend les marches glissantes, monter ou descendre un escalier ainsi imbibé peut devenir alors extrêmement périlleux. Pour quelques marches, on peut éventuellement s'en contenter, mais non pour une longue volée. Il reste la possibilité, là encore, d'un revêtement solide : pierres, briques, bitume, bois... Si tel a été le cas, on devrait retrouver des traces d'un tel revêtement ; mais si on n'en trouve pas, alors le problème reste entier.

Dans les différents états des temples de Sin, les fouilleurs ont retrouvé des exemples d'escaliers : ils en ont supposé 6 à l'intérieur des bâtiments, mais n'ont jamais eu la moindre preuve de leur existence ; seule la logique architecturale conduisait à ces restitutions. Mais ils ont bien retrouvé des escaliers de quelques marches pour rattraper une différence de niveau entre un sol extérieur et un niveau intérieur, soit porche d'entrée, soit sol du Lieu Très Saint.

Certains de ces escaliers ont été retrouvés dans un état de conservation exceptionnel. On pense en particulier à ceux du niveau IV entre la « cour » et le Lieu Très Saint ou encore à celui qui conduit au porche du niveau VII avec des « parapets » étonnants (fig. 40 et 41 ; fig. 17, 19, 20, 22). Cependant, on peut faire deux remarques.

L'état dans lequel a été dégagé l'escalier d'accès du niveau VII indique qu'il n'a sans doute pas été utilisé sous cette forme, tant l'usure des marches est peu marquée ; mais a-t-il connu une existence brève ? Peut-être un revêtement de bois qui n'a pas laissé de trace l'a-t-il protégé ?

Il est maintenant assuré que les escaliers du niveau IV au niveau des fondations (en trois phases) de Sin V c'est-à-dire de Sin B-II, ont été aménagés seulement pour rattraper la différence de niveau et permettre l'accès aux travaux du bâtiment principal avant le comblement de l'espace « cour ». Ce sont donc des escaliers de chantier, temporaires, qui n'ont rien à voir avec un fonctionnement permanent et de longue durée.

Il reste un point à évoquer. Pourquoi n'a-t-on pas retrouvé de marches dans les escaliers intérieurs ? Il est vraisemblable que les « cages d'escaliers » (deux longs murs parallèles) étaient remplies de terre très tassée où l'on taillait les marches qui pouvait être revêtues de planches de bois⁴². Lors de la destruction du niveau, le bois était récupéré et les traces subsistantes, comme le montre bien l'exemple de Mari déjà cité, n'en étaient pas assez solides pour se maintenir jusqu'à la fouille. Aussi n'a-t-on pratiquement jamais retrouvé des traces de tels escaliers.

Le problème de la cour (fig. 10 à 14)

Selon un schéma intellectuel bien établi chez les archéologues, la cour est un élément fondamental de l'organisation architecturale en Mésopotamie. Les recherches précises démontrent que ce n'est pourtant pas un principe aussi sûr que ce que beaucoup avancent. En effet, a-t-on bien réfléchi à ce qu'implique

41. Rappelons l'empreinte de planches posées sur les marches de l'escalier de la Maison Rouge de Mari, MARGUERON 2004, p. 174, fig. 152.

42. V. la Maison Rouge à Mari, MARGUERON 2004, p. 172-174.

une cour dans cette architecture, c'est-à-dire un espace à ciel ouvert entouré de murs, sans exutoire pour l'eau de pluie ? Il semble que peu de spécialistes aient envisagé d'en faire un espace fermé, tellement l'évidence première s'imposait.

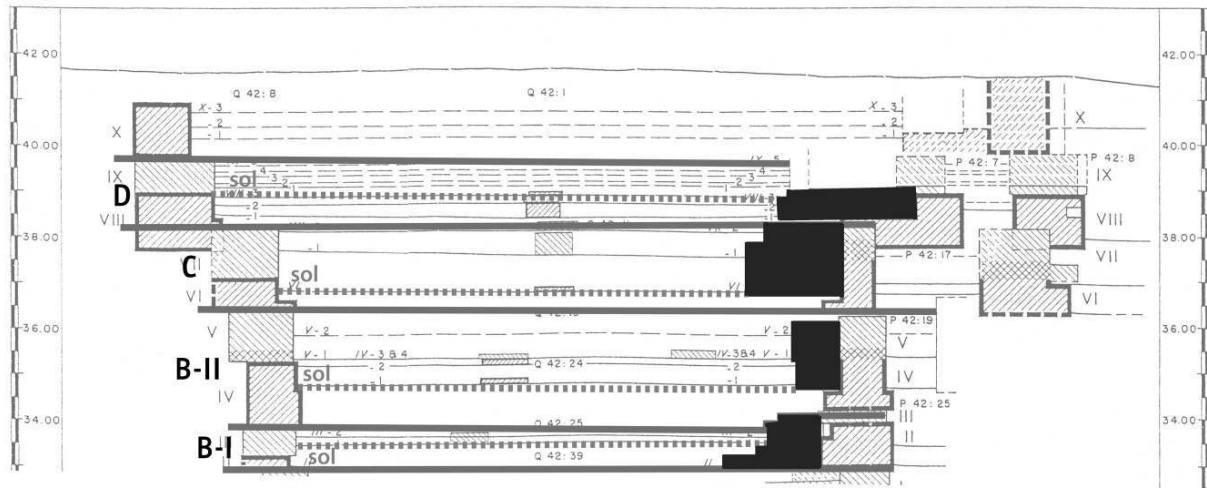


Figure 14a. Les plateformes adossées (en poché noir). Dans la coupe transversale (SO-NE) : remarquer la succession des plateformes adossées © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger.

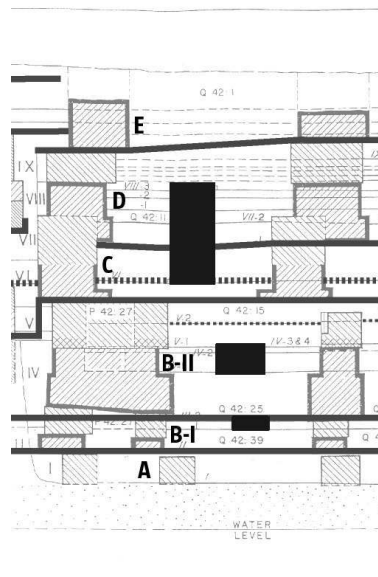


Figure 14b. Les plateformes adossées (en poché noir). Dans la coupe longitudinale (NO-SE) : léger déplacement latéral à partir du sol d'usage de la couche architecturale C © J.-Cl. Margueron, A. Horrenberger.

Le temple de Sin offre l'exemple d'un système qui aurait évolué au cours des 10 étapes définies par les fouilleurs. On pourrait, à partir des reconstitutions, décrire les avatars d'une « cour » qui ne se définit que très progressivement en une forme ramassée entourée de pièces, mais dont les premières étapes ne sont pas complètement connues : il est difficile et peu raisonnable d'en faire une étude complète.

En s'en tenant aux 4 étapes que conserve l'actuelle analyse, on peut définir ainsi l'évolution :

Le temple B-I (Ville B-I) : édifice incomplet ; l'espace qui peut appartenir à une « cour » est de forme un peu irrégulière ; $12 \times 6 \text{ m} = 72 \text{ m}^2$ env. contre 140 m^2 pour le bâtiment cultuel ; il y a une ouverture sur la

face E que l'on peut difficilement identifier avec une porte de clôture ;

Le temple B-II (Ville B-II) : édifice incomplet ; l'extension de l'édifice vers l'E et une division ternaire de cet espace très agrandi (env. 20 x 16 m = env. 320 m²), mais sans limite précise, pourraient faire songer à une cour élargie par étapes ; chacune des sections fait de 5 à 7 m de large sur env. 12 m mais, en réalité, on ne possède pas la limite orientale ;

Le temple C (Ville C) : premier édifice à peu près complet ; pour la première fois au centre des bâtiments, un grand espace vide de 12/13 x 14 m, soit quelques 180 m², 260 m² avec l'angle SE où le plan reste incertain avec des murs (mal) définis dans Sin VII, non toujours repris, et très vraisemblablement des lacunes ;

Le temple D (Ville D) présente une organisation beaucoup plus stricte de l'espace défini par le mur d'enceinte ; au centre du bâtiment un espace trapézoïdal hérité du temple C coordonne la distribution des circulations, dans le plus pur style de l'architecture mésopotamienne et s'étend de 12/13 à 14 m, soit une superficie voisine de 180 m².

La première remarque, quand on compare cette séquence raccourcie et la séquence longue de tous les niveaux repérés lors de la fouille, est l'absence totale de système d'écoulement des eaux de pluie reçues par la cour. À aucun niveau n'a été prévu un système d'évacuation ou d'absorption : quand une canalisation est mentionnée, elle appartient toujours à un petit bassin et, à ma connaissance, il n'est pas fait mention d'une terre particulière comme celle que l'on trouve dans les chaussées absorbantes. Quand on sait les dégâts que peut provoquer l'eau de pluie stagnant dans une cour sans issue — boue, éventuellement pénétration dans les pièces par les portes non pourvues de seuils surélevés, attaque de la base des murs par un sillon d'érosion dont la vitesse de creusement peut être extrêmement rapide — ⁴³, on ne peut que constater l'impossibilité d'une absence totale de système d'évacuation. Ce qui conduit à s'interroger sérieusement sur les possibilités techniques de la pose d'une couverture.

Aussi arrêtons-nous quelques instants sur les dimensions de ces espaces hors Lieu Très Saint du temple de Sin. Des quatre édifices qui ont réellement existé, seuls les deux derniers sont complets et permettent le développement d'un raisonnement.

Les espaces centraux des temples C et D, aux plans très semblables (mais non identiques), se situent dans des figures orthogonales (trapézoïdales) voisines de 12/13 m sur 14 m et ne présentent jamais une réelle excroissance (en D l'angle SE est simplement lacunaire). Or, la valeur 12 m de portée directe a été atteinte dès le milieu du IV^e millénaire à Uruk au temple Calcaire. Il n'y aurait donc aucune prouesse technique exceptionnelle à Khafadjé ⁴⁴ ; il suffit de choisir le sens de pose des poutres. Il n'y a aucune impossibilité technique à une telle installation. De plus, l'autre portée de valeur récurrente dans l'architecture mésopotamienne est de 7 à 8 m : il s'agit d'une valeur intermédiaire qui apparaît dans toutes les études de portées du III^e et du II^e millénaire ⁴⁵.

Je considère la question comme réglée pour ces deux temples C et D.

Mais qu'en est-il pour les temples B-I et B-II ? Du fait qu'ils sont incomplets, on ne peut conduire le même raisonnement. Toutefois, comme les solutions ont été trouvées sans peine pour C et D, il n'y a pas lieu de s'inquiéter d'une certaine part d'inconnu, car le fonctionnement de l'édifice ne pouvait être très différent compte tenu des choix d'organisation du Lieu Très Saint des origines. D'autre part, la valeur 7 à 8 m apparaît très clairement dans les distances d'un mur à l'autre de la « cour » de B-I et dans les « cours » de B-II, ce qui suffit déjà à justifier l'utilisation possible de ces couvertures.

Enfin, un indice tiré du sol de Sin IX, celui où les statues brisées ont été retrouvées : des restes d'incendie y ont été observés par les fouilleurs (p. 65) : qui dit traces d'incendie dit presque automatiquement présence d'une poutraison, car c'est là que le bois est le plus utilisé : nouvel indice en faveur d'une couverture.

C'est donc une nouvelle interprétation de l'architecture mésopotamienne, très différente de l'habituelle, qui apparaît ainsi et oblige à revoir le fonctionnement de ces temples.

43. Sur ces questions, je renvoie à MARGUERON 2004 et 2013.

44. D'autant plus qu'à Mari à la même époque l'Enceinte Sacrée couvre un espace de 16 m de portée.

45. V. en particulier MARGUERON 1982, p. 504-530 et fig. 353 et 354.

Conclusion sur le temple de Sin

Une interprétation complètement renouvelée de la nature et de la morphologie du temple Sin, tel est le résultat de cette analyse : 4 temples assurés et non pas 10 ; une réinterprétation drastique de la stratigraphie identique à celle de la section urbaine (NAAO 16) ; une vision transformée de la morphologie du sanctuaire avec l'existence d'un étage, que l'on doit considérer comme très vraisemblable.

L'image qui s'impose finalement est celle d'un temple de moyenne importance dans le tissu urbain, qui suit en tout point le développement et les étapes de l'urbanisme de la cité : il est entièrement renouvelé à chaque phase de réaménagement de la surface d'occupation de la ville, mais il se maintient avec les mêmes règles d'une étape à l'autre.

DU TEMPLE OVALE AU TEMPLE DE SIN : LA STRATIGRAPHIE DE TUTTUB (ENCART H. T.)

Quittons le secteur du temple de Sin et reportons-nous à la coupe stratigraphique qui traverse l'ensemble constitué par le quartier urbain et le temple de Sin depuis le temple Ovale.

Notons d'abord la dysharmonie chronostratigraphique offerte par le tableau corrélant les temples de la Diyala, à la fin du vol. et la planche h. t. : les temples de Sin I à V appartiendraient au *Protoliterate* à un moment où le Petit temple n'existerait pas puisqu'il débute au Dynastique Archaïque selon les fouilleurs, soit avec Sin VI.

Les dénominations archaïques de type *Protoliterate* ne sont pas en cause ici, mais le schéma chronologique qui lui est associé n'est plus satisfaisant. Il ne faut pas en rester à un débat théorique, mais il faut repartir de données chiffrées venant de stratigraphies aussi bien établies que possible.

Selon la coupe, l'altitude d'apparition du premier niveau du Petit temple se situe à 35,50 m env. ; or le niveau VI du temple de Sin (début des Dynastique archaïque selon les auteurs) apparaît pratiquement à 37 m, soit 1,50 m de différence de niveau d'usage, ce qui rend l'équivalence impossible en soi en matière d'organisation urbaine sur un site de type mésopotamien. Cependant, si l'on tient compte de l'existence de l'infrastructure compartimentée sous le niveau d'usage du Petit temple, il faut rajouter 1,50 m env. et l'on retrouve alors le bon niveau. On voit par là que les niveaux d'usage pratiquement horizontaux sont des contraintes très réelles de l'urbanisme en Mésopotamie.

Continuités et ruptures dans la succession des villes

En termes de niveaux d'usage de villes, les conclusions de l'analyse conduisent à mettre en évidence le schéma suivant :

- couche (de préparation du site) A : épaisseur 2 à 3 m env. ;
- couche (architecturale) B-I : épaisseur 1 m env. ; niveau d'usage vers 33 m ;
- couche (architecturale) B -II : épaisseur variable selon les lieux de mesure ; niveau d'usage vers 35,2/35,5 m ;
- couche (architecturale) C : épaisseur 2,70 m ; niveau d'usage vers 36,5 m ;
- couche (architecturale) D : épaisseur 2,70 m ; niveau d'usage vers 39,5/39,8 m ;

Les couches architecturales normalement constituées font env. 2,70 m d'épaisseur, dont près de 2 m pour l'infrastructure compartimentée et, généralement, 50 à 70 cm pour ce qui reste des superstructures. Cependant la couche B-I n'est épaisse que de moins d'1 m, pourquoi ? Faut-il établir un lien avec la couche B-II qui, elle, s'est considérablement développée ? Est-ce à la suite d'une anomalie concernant l'urbanisme ? Ou bien en raison d'une mauvaise interprétation lors de la fouille ?

Urbanisme et chronologie à Tuttub et à Mari

Dans *NAAO 16*, j'avais pu établir un parallèle entre l'architecture domestique des phases architecturales C et D et celles des Villes I et II de Mari. Est-il possible de confirmer ce parallèle, voire de le poursuivre ?

La donne a un peu changé avec la présente étude sur la section orientale de la coupe stratigraphique. D'abord parce qu'en portant exclusivement sur une série de temples, elle ne concerne qu'une seule catégorie d'édifices, qui ne répond pas forcément aux autres. Ensuite parce que la séquence chronologique des temples apparaît comme beaucoup plus longue et plus fournie que celle des quartiers d'habitation. On a identifié deux niveaux d'habitation (C et D) et quatre niveaux de temples (B-I, B-II, C et D) : comme il y a correspondance exacte entre C et D, la couverture chronologique commence plus tôt et est donc plus longue.

Peut-on trouver pour B-I et B-II une relation avec Mari ? Ce n'est pas certain. Le niveau de la Ville I de Mari qui présente des affinités avec la couche architecturale C de Tuttub est le second après la couche aux Fondations de pierre sous le temple d'Ishtar. Mais rien ne prouve, à Mari, qu'il soit réellement le second car il est certain que plusieurs abaissements de niveaux ont été opérés, alors qu'à Tuttub la couche B, qui dans *NAAO 16* apparaissait comme simple, s'est révélée complexe dans la partie orientale puisqu'il a fallu y loger deux couches architecturales, B-I et B-II.

Il me semble donc difficile d'établir une correspondance assurée entre les couches architecturales B-I et B-II et les débuts de la Ville I de Mari. Néanmoins les deux séquences stratigraphiques, sans être identiques, ne sont peut-être pas très éloignées l'une de l'autre. On peut se demander si les fondations imposantes du temple de Sin B-II ne correspondraient pas à l'ampleur des travaux connus à Mari avec le bâtiment aux Fondations de pierre. Ce n'est, pour le moment dans les recherches de chronologie et de stratigraphie comparatives actuelles, qu'une hypothèse, mais ne la rejetons pas *a priori*.

Dans ces conditions, peut-on préciser le moment de l'édification de la ville C de Tuttub dont on a vu qu'elle pouvait correspondre à une éventuelle seconde phase de la Ville I de Mari sous le temple d'Ishtar ? La nature de l'architecture domestique (v. *NAAO 16*) ne contredit pas celle du temple Sin C qui a bien évolué depuis le temple Sin B-II, mais sans atteindre encore un degré de maturité architecturale égal à celui du temple Sin D.

Le côté plus massif de la maçonnerie de Sin D, l'organisation intérieure, le jeu des circulations, la rigueur de l'implantation de la poutraison au-dessus de l'espace central font de cet édifice un digne représentant de l'architecture que l'on pourrait avoir dans la Ville II de Mari. Les conclusions sont donc les mêmes que pour l'architecture domestique : la Ville D de Tuttub présente des traits architecturaux et de civilisation très voisins de ceux de Mari Ville II.

Y aurait-il une marge identique entre Tuttub C et Tuttub D ? Les niveaux conservés de Mari Ville I (XXIX^e - déb. XXVIII^e s.) et la construction de Mari Ville II semblent couvrir une période plus longue. Il se pourrait donc qu'il n'y ait pas une parfaite adéquation entre les deux systèmes chronostratigraphiques. Mais il faut encore pousser les recherches.

C'est cependant la voie à suivre pour mieux faire coïncider nos chronologies urbaines. En multipliant les études sur les modèles architecturaux, sur les durées de vie d'une couche architecturale, sur les temps de non-existence du site pour cause de reconstruction, sinon de refondation, d'abaissement du niveau d'usage, c'est-à-dire sur tout ce qui relie le fait urbain à la pratique spécifiquement mésopotamienne de l'urbanisme, on doit arriver par touches successives à remplir une carte d'occupation des sites et à comprendre l'évolution de l'occupation urbaine en Mésopotamie. C'est là, du moins, un espoir pour sortir du marasme actuel concernant la chronostratigraphie et l'évaluation du temps archéologique par rapport au temps chronologique qui reste la mesure normale du temps dans l'histoire. Puis-je rappeler que, malgré des revendications de certaines disciplines récentes, l'histoire — et l'archéologie ne peut s'en séparer — reste la mesure de l'homme dans le temps.

CONCLUSIONS

Je pourrais développer tous les problèmes liés aux questions chronostratigraphiques et Dieu sait s'ils sont nombreux et essentiels. Mais je préfère, pour terminer, revenir à des questions plus archéologiques, sans pour autant mésestimer l'impact de nos méthodes d'investigations, qui mériteraient de la part de la profession une attention plus soutenue.

Cette analyse des couches stratigraphiques repérées par les archéologues de l'OIC a permis de mettre en valeur à quel point les conclusions des archéologues sur le terrain étaient susceptibles d'être contredites si des arguments plus affûtés étaient opposés. Je ne veux pas entrer dans le détail des mauvaises interprétations qui sont aussi bien liées à une connaissance insuffisante de certains phénomènes liés à la géographie, à l'érosion, à l'hydrologie, qu'à une erreur méthodologique par rapport à une « fidélité » à un héritage dit « scientifique » mais non confirmé. Je souhaite seulement qu'une analyse plus critique et plus scientifique s'opère pour comprendre les véritables démarches qui ne se situent que rarement dans la fidélité à ce qui a été dit une fois, et répété sans cesse et sans vérification.

Concernant l'approche méthodologique en milieu urbain, il ressort de cette étude deux ou trois idées majeures.

Un édifice n'est pas un objet en soi : il est compris dans un contexte archéologique complexe incluant des données sur sa formation, d'autres sur sa vie, enfin certaines sur sa disparition ; l'action de l'homme intervient à tout moment, il faut comprendre comment.

Si l'acte archéologique sur le terrain consiste à décomposer un ensemble complexe disloqué par la destruction et le temps, l'archéologue a pour devoir de recomposer ensuite l'ensemble originel en s'approchant le plus possible de sa vérité.

La stratification archéologique n'est pas le produit d'une opération continue, mais le produit de discontinuités successives de durées différentes, conséquence d'actions humaines ou de phénomènes naturels qui ne sont pas toujours bien perceptibles ; le temps entre deux moments de dépôt peut ne laisser aucune trace, surtout si une opération d'éradication de niveaux ruinés a été engagée.

Dans ces conditions, la continuité historique n'est pas inscrite dans la stratigraphie : l'archéologue a pour tâche essentielle de la retrouver au travers de tous les accidents de l'histoire et en sachant que, si l'édification d'un niveau urbain se fait dans un temps relativement court, la vie dans ce niveau peut être longue et ne pas laisser une accumulation de traces en épaisseur, c'est-à-dire en « stratigraphie ».

Concernant la connaissance de la civilisation mésopotamienne elle-même, on peut souligner comme apport essentiel les points suivants :

- les temples suivent l'évolution du quartier, i.e. de son urbanisme, établi au moment de l'aménagement du niveau ;
- ils se rattachent naturellement au nivellement général et ne se présentent jamais en discordance avec le niveau d'usage commandé par le système hydrologique ;
- la structure d'un quartier reste la même pendant une longue période, parfois plusieurs siècles, même si l'habitat évolue d'une phase à l'autre, car tout dépend du système d'évacuation des eaux de pluie ;
- il y a une permanence du lieu de culte dans le phénomène urbain : un lieu peut se sacrifier au cours de l'existence de la ville, un temple peut faire l'objet d'une fondation qui ne se situe pas forcément aux origines de la cité, mais généralement, une fois fondé, il se perpétue.

Restitution volumétrique (fig. 15)

Je propose, pour terminer cette approche de Khafadjé/Tuttub, un essai de restitution du volume du temple D, le dernier connu de la série, mais aussi celui qui a été le plus complètement retrouvé. Cette restitution n'est pas œuvre d'imagination.

Elle repose sur la rectification de certaines interprétations erronées des fouilleurs et elle tient compte de toutes les données fournies par le plan dans un processus de logique architecturale :

- les épaisseurs des murs ;
- les contreforts pris pour ce qu'ils sont, à savoir de réels « contreforts » raccourcissant une portée et renforçant ponctuellement les possibilités de descente de charge et non des piliers énormes destinés à couvrir un auvent léger dont on verrait mal le fonctionnement ;
- les escaliers et leur nature ;
- l'absence de système d'évacuation des eaux de pluies à l'intérieur de l'édifice ;
- l'absence aussi de seuils surélevés dans les portes ;
- l'absence encore de crapaudines ;
- la longueur des portées ;
- la technologie mise en œuvre dans la Mésopotamie à la même époque, en particulier à Mari.

On est en présence finalement d'un édifice complexe, pourvu d'une entrée assez majestueuse, donnant sur un espace central couvert par un lanterneau assurant l'éclairage général, permettant d'accéder à la salle du culte, pourvu d'escaliers assurant l'accès à l'étage et de galeries de circulation donnant au personnel du temple la possibilité d'y habiter.

Les traits morphologiques de Sin D reproduisent en grande partie ceux de Sin C, en particulier en ce qui concerne l'espace central couvert. On est en présence d'un même modèle architectural.

Entre ce temple et celui de Ninni-zaza de la même époque à Mari, il n'y a guère de différence et cette conclusion justifie amplement les analyses de ces deux temples.

Ce ne sont pas les seules conclusions d'importance qu'il y a à tirer de l'étude de la stratigraphie de Tuttub. Mais il me semble qu'il y a déjà là de quoi réfléchir.

EXCURSUS MÉTHODOLOGIQUE

Une carence des publications de la mission de Chicago dans la Diyala : l'absence de relevés de fouille précis. Les plans qui sont proposés sont des interprétations ou des restitutions faites à partir de bases qui ne sont pas des références visuelles (dessins, photos), ni le reflet de la réalité du terrain cernée par le dessin. Dans ces conditions, il est très difficile de s'appuyer sur les plans tels qu'ils sont proposés sans introduire le doute critique. Aussi une analyse précise, fondée sur des faits vérifiés par l'expérience, sur les principes et les modalités de construction, permet de modifier tout ce qui n'entre pas dans la logique constructive. Je ne prétends pas cependant que les solutions que je présente soient les reflets absolus et fidèles du passé : trop d'incertitudes et d'imprécisions subsistent pour qu'on puisse s'en contenter sans hésitation, mais c'est une approche préférable, même si la réflexion doit pouvoir encore s'exercer pour mieux rejoindre la vérité antique.

Il faut prendre conscience cependant que la publication, en raison de l'ignorance des fouilleurs concernant les processus fondamentaux de l'architecture de terre, tant des procédés de construction que de destruction ou encore de certains principes d'érosion et d'hydrologie, a conduit ceux-ci à prendre, en toute bonne foi interprétative, de grandes libertés avec les faits d'observation en cours de fouille.

Je pourrais multiplier les exemples, mais je n'en veux qu'un seul ici. Il est maintenant certain que, de Sin II à Sin IX, il n'y a pas 8 temples successifs, mais 4 situés dans 4 couches architecturales, chacune d'entre elles étant composée d'un socle en fondation et de superstructures. Il y a donc 4 socles, fondation/infrastructure. Or il est un fait de base absolument certain, en fondation/infrastructure, comme il s'agit d'un chaînage continu : il ne peut y avoir de rupture dans la chaîne, donc aucune porte, lesquelles n'auraient évidemment aucun sens puisque en l'absence de cave, il est impossible de circuler en sous-sol, cette partie du bâtiment ayant pour rôle la stabilisation des superstructures. Or, si on prend les plans pairs — Sin II, Sin IV, Sin VI, Sin VIII — qui sont en toute certitude des plans de fondations comme le prouvent le rythme binaire, les similitudes, les altitudes et les lignes des sols d'usage, il est évident qu'ils

ne peuvent avoir été équipés de tout le système de communication des portes. Les fouilleurs, convaincus de l'existence d'une séquence de 10 temples, ont donc à chaque phase réintroduit dans un réseau de fondation les portes que les plans antérieurs et postérieurs laissaient entendre comme possibles. Ils n'ont pas laissé planer le moindre doute sur ces restitutions qui n'ont pas subi la moindre tentative de justification. C'est ce que j'avais déjà observé dans *NAAO 16*, où pourtant beaucoup plus de portes avaient simplement été suggérées.

Cette erreur aurait pu être décelée beaucoup plus tôt si de véritables relevés de fouille, accompagnés d'analyses précises, avaient été publiés (mais ont-ils été réalisés sur le terrain ?), à la fois en plan et en coupe avec les correspondances nécessaires.

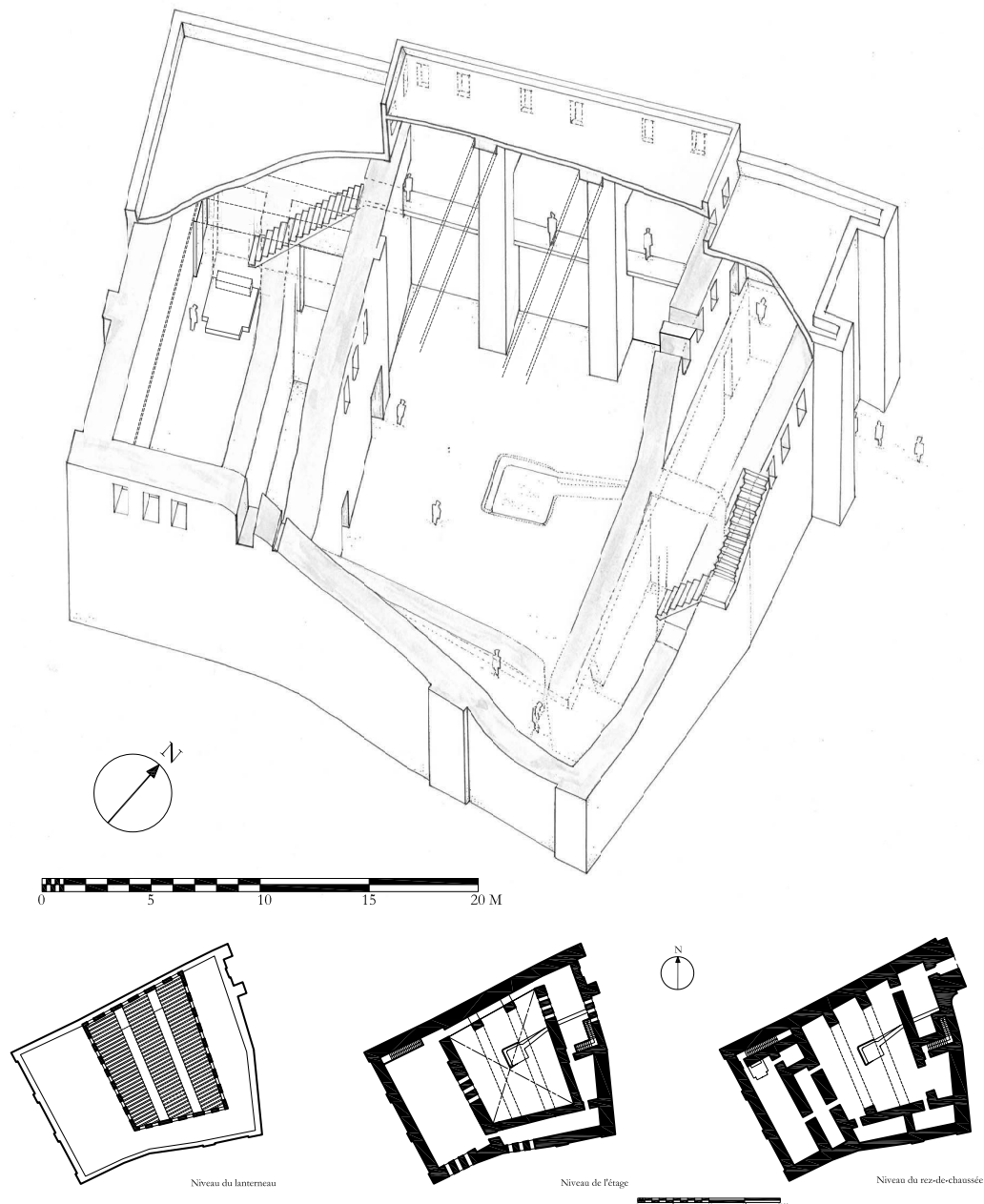


Figure 15. Restitution volumétrique du temple de Sin, couche architecturale D
© J.-Cl. Margueron, Narae Park.

BIBLIOGRAPHIE

Tous les ouvrages et articles mentionnés ici ont été consultés, mais ils ne font pas systématiquement l'objet de références dans le corps de l'étude car mon analyse ne vise pas à contredire telle ou telle position, mais à proposer une nouvelle clé d'interprétation qui trouve sa justification dans les modes de construction de l'architecture de terre crue de Mésopotamie. Peut-être conviendrait-il à la fin de l'étude de noter tout ce qui devient caduc dans les présentations précédentes ? Outre que le procédé pourrait être considéré comme déplaisant et inutilement polémique, il rallongerait considérablement le texte sans gain appréciable, la logique interne de la démonstration devant suffire à la valider et à lui permettre de servir dans toute utilisation ultérieure des données de ces sanctuaires.

- AL-MHDI AL-TOUNSI (O.)
2013 « Les bâtiments allongés à antes aux âges du Bronze récent et du Fer : réflexions et hypothèses », *Syria* 90, p. 353-376
- DEBLAUWE (F.)
1992 « A study of accessibility and circulation patterns in the Sin Temple of Hafagi from the third Millennium », *Mesopotamia* 27, p. 89-118.
- DELOUGAZ (P.)
1940 *The Temple Oval at Khafajah (OIP LIII)*, Chicago, The University of Chicago Press.
- DELOUGAZ (P.) & LLOYD (S.)
1942 *Presargonic Temples in the Diyala Region (OIP LVIII)*, Chicago, The University of Chicago Press.
- DELOUGAZ (P.), HILL (H.) & LLOYD (S.)
1967 *Private Houses and Graves in the Diyala Region, (OIP LXXXVIII)*, Chicago, The University of Chicago Press.
- EVANS (J.)
2007 « The Square temple at Tell Asmar and the Construction of Early Dynastic Mesopotamia, ca 2900-2350 B.C.E. », *AJA* 111/4, p. 599-632.
- FOREST (J.-D.)
1996 « Les pseudo-temples de la Diyala, ou le contrôle de la population urbaine au Dynastique Archaïque », H. GASCHÉ & B. HROUDA (éd.), *Collectanea Orientalia : Histoire, art de l'espace et Industrie de la terre. Études offertes en hommage à Agnès Spycket (Civilisation du Proche-Orient, Série 1, Archéologie et Environnement 3)*, Neuchâtel/Paris, p. 97-111.
- HEINRICH (E.)
1982 *Die Tempel und Heiligtümer im alten Mesopotamien, Typologie, Morphologie und Geschichte*, Berlin, De Gruyter.
- HENRICKSON (E.)
1981 « Non-religious residential settlement patterning in the late Early Dynastic of the Diyala Region », p. 43 *sqq*, *Mesopotamia* 16.
- HENRICKSON (E.)
1982 « Functionnal Analysis of Elite Residences in the late Early Dynastic of the Diyala Region », *Mesopotamia* 17, p. 5-33.
- LAWECKA (D.)
2011 « Third Millenium BC 'Pseudo-Temples' from the Diyala Region? », *Akkadica* 132, p. 23-36.
- MARGUERON (J.-Cl.)
1991 « Sanctuaires sémitiques », *SDB*, Paris, Letouzey & Ané, col. 1104-1258.
- MARGUERON (J.-Cl.)
1995 « L'organisation architecturale du temple oriental : les modalités de la rencontre du profane et du sacré », *Le temple, lieu de conflit, Actes du Colloque de Cartigny (Cahiers du CEPOA 7)*, Genève/Louvain, CEPOA/Peeters, p. 35-59.
- MARGUERON (J.-Cl.)
2004 *Mari, Métropole de l'Euphrate, au III^e et au début du II^e millénaire av. J.-C.*, Paris, Picard/ERC.
- MARGUERON (J.-Cl.)
2012 « Delastrate à la "couche architecturale" : réexamen de la stratigraphie de Tuttub/Khafajé, 1. L'architecture civile (NAAO 16) », *Syria* 89, p. 59-84.
- MARGUERON (J.-Cl.)
2013 *Cités invisibles. La naissance de l'urbanisme au Proche-Orient ancien*, Paris, Geuthner.
- MARGUERON (J.-Cl.), ROUAULT (O.) & LOMBARD (P.) (dir.)
2007 *Akh Purattim. Les rives de l'Euphrate (Akh Purattim 1)*, Lyon, MOM / ministère de Affaires étrangères.
- MC GUIRE (G.)
1982 « A re-evaluation of the Akkad Period in Diyala Region on the Basis of Recent Excavations at Nippur and in the Hamrin », *AJA* 86/4, p. 531-538.

- MEIJER (D. J. W.)
2002 « The Khafaje Sin Temple Sequence: Social Divisions at Work? » *Of Pots and Plans, papers... presented to David Oates in Honor of his 75th Birthday*, Nabu Publications, p. 218-226.
- POLLOCK (S.)
1999 *Ancient Mesopotamia, The Eden that Never Was*, Cambridge University Press.
- TUNCA (Ö.)
1984 « *L'architecture religieuse protodynastique en Mésopotamie* », Louvain, Peeters.
- VALLET (R.)
2001 « Khafadjé ou les métamorphoses d'un quartier urbain au III^e millénaire », C. BRENIQUET & Chr. KEPINSKI (éd.), *Études Mésopotamiennes, Recueil de textes offert à Jean-Louis Huot*, Paris, ERC, p. 449-461.

